

LA PRESSE

SERGE GRENIER 1939-2012
UN CYNIQUE
DEVANT
L'ÉTERNEL
ARTS



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

GOVERNEMENT HARPER
ET TRANSPARENCE

L'IMPUNITÉ

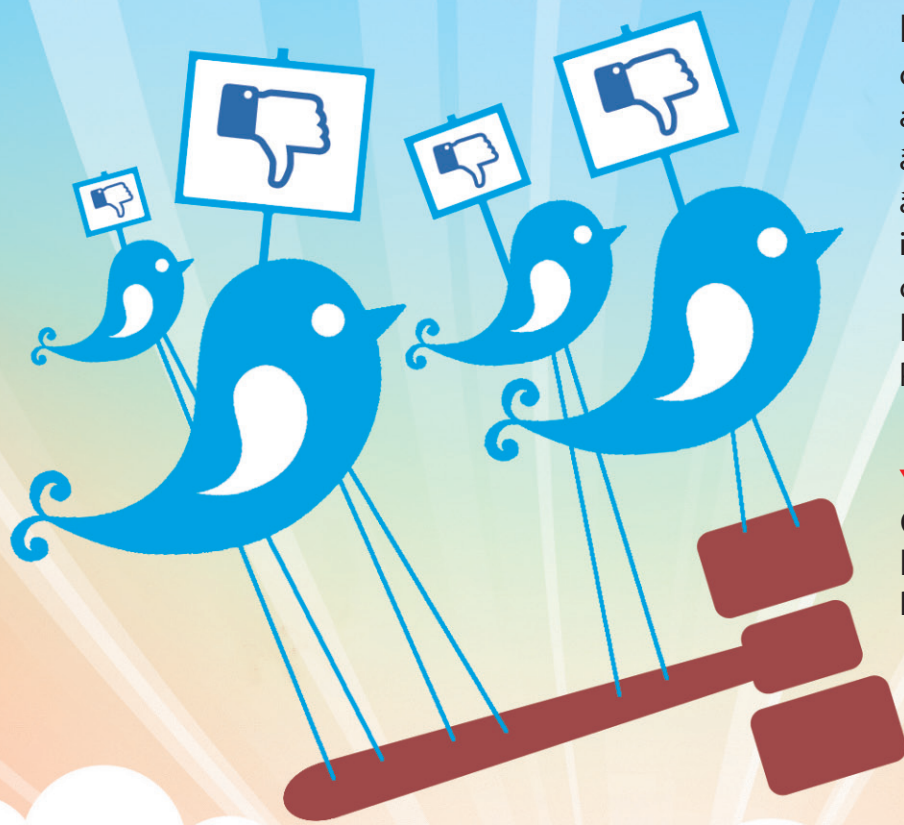
VINCENT MARISSAL
PAGE A5



PHOTO REUTERS

JUSTICE ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'AUTRE TRIBUNAL



Le fabricant de jus Lassonde a choisi de renoncer à une victoire juridique à la suite d'une importante vague de contestation sur Facebook et Twitter.
PAGES A2 ET A3

YVES BOISVERT
OASIS, TWITTER
ET LA JUSTICE
PAGE A3

ILLUSTRATION ANIK POLIQUIN, LA PRESSE

TOURNOI DES MAÎTRES LE MAGICIEN

Bubba Watson a eu recours à des coups magiques pour gagner à Augusta.
SPORTS



PHOTO REUTERS

PUBLICITÉS À RADIO-CANADA
ONDES DE CHOC EN VUE
AFFAIRES



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

« C'EST LA MORT QUI M'ATTEND »

Zenab Mansaré (notre photo) souffre d'une hyperthyroïdie et craint que son renvoi en Guinée lui soit fatal. L'expulsion de sa famille, réfugiée à Montréal depuis cinq ans, a été suspendue après l'hospitalisation de l'adolescente, hier soir.
PAGE A6

MATCH DU MOIS
VERSA CONTRE... VERSA
AUTO

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
« Est-ce qu'on peut tous avoir A+ ? »
— un étudiant qui commence à négocier.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



Vous entendez mais ne comprenez pas toujours?

- RÉDUCTION DES BRUITS DE FOND
- MAXIMISATION DE LA PAROLE

Une prothèse auditive **SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE**, selon les règles de la RAMQ.
Une évaluation est requise par l'audioprothésiste pour le choix du modèle de prothèse auditive.

Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

1 800 422-6181

Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES
40 ans d'évolution

Montréal 525, rue Sherbrooke Est

514 849-4500
www.laflammeetassocies.com

Longueuil 774, Fréchette 450 396-4848	Laval 1435, boul. Saint-Martin Ouest 450 629-9887	Mont-Saint-Hilaire 261, boul. Laurier 450 396-4848	Saint-Jean-sur-Richelieu 900, boul. Séminaire Nord bureau 140 450 349-1260	Cowansville 370, rue de la Rivière 450 378-7337	Granby 320, boul. Leclerc Ouest 450 378-7337
--	---	---	--	--	---

RÉSEAUX SOCIAUX L'AUTRE TRIBUNAL

Chronologie d'une controverse

2003

Création d'Olivia's Oasis.

Janvier 2005

Mise en demeure de Lassonde demandant à Deborah Kudzman de retirer tous ses produits Olivia's Oasis des tablettes.

Octobre 2009

Procès devant la Cour supérieure. L'avocat de Deborah Kudzman demande à la juge de se pencher sur le caractère abusif de la poursuite et de forcer Lassonde à dédommager son adversaire.

Août 2010

Lassonde perd son procès sur toute la ligne. Elle est condamnée à verser 125 000 \$ à M^{me} Kudzman en raison du caractère abusif de sa poursuite. Lassonde interjette appel sur ce dernier élément.

Mars 2012

La Cour d'appel annule la décision précédente en estimant que la poursuite de Lassonde n'était pas abusive. Elle annule la nécessité de verser 125 000 \$ à Olivia's Oasis.

LASSONDE CÈDE À LA PRESSION

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Après les avoir croisés devant les tribunaux pendant sept ans, c'est dans son salon que Deborah Kudzman a accueilli les représentants de Lassonde, hier après-midi.

Trois cadres de l'entreprise, dont le grand patron, ont été poussés jusque dans cette maison par une véritable vague de colère dans les réseaux sociaux. Appels au boycottage, critiques acerbes et attaques frontales: l'image de marque de Lassonde en a pris pour son grade toute la fin de semaine.

Depuis 2005, la propriétaire de la petite entreprise Olivia's Oasis a affronté le géant québécois des jus de fruit devant la justice pour continuer à vendre ses savons à l'huile d'olive sous le nom qu'elle avait choisi. Industrie Lassonde, qui commercialise les jus Oasis, ne l'entendait pas ainsi: selon l'entreprise, Deborah Kudzman usurpait sa marque de commerce.

Après avoir gagné sur le fond de l'affaire, Olivia's Oasis et sa propriétaire n'ont toutefois pas réussi à se faire rembourser leurs frais d'avocats. La Cour d'appel du Québec a jugé que la bataille judiciaire lancée par Lassonde n'était pas abusive.

Une entente « satisfaisante »

Si M^{me} Kudzman ne veut pas dévoiler les détails de l'entente financière conclue hier, elle s'en dit néanmoins « satisfaite ». Elle explique que le montant obtenu équivaut au moins aux 125 000 \$ que la Cour supérieure lui avait accordés en 2010. Un tribunal supérieur a ensuite invalidé le jugement.

« Ça s'est bien passé », a-t-elle indiqué en entrevue téléphonique, le soulagement perceptible dans la voix. « J'espère réellement pouvoir mettre ça derrière moi et continuer. »

Pour Deborah Kudzman, la vague d'appuis des internautes montre que les géants commerciaux ne peuvent plus agir en toute impunité, sans possibilité pour les consommateurs de se faire entendre.

« C'est très rassurant de savoir que ce n'est plus comme avant pour les PME. Les grandes compagnies ne peuvent plus se cacher derrière leur conseil d'administration et leurs avocats », a-t-elle indiqué.

En soirée hier, Lassonde s'est elle aussi dite satisfaite du dénouement de l'affaire.

« Nous sommes heureux



ILLUSTRATION LA PRESSE

que nos récentes démarches nous aient permis d'arriver à une entente à l'amiable », a indiqué l'entreprise dans un communiqué de presse. « Notre intention n'a jamais été de nuire à une autre entreprise québécoise. »

Lassonde a refusé d'accorder une entrevue à *La Presse*.

Un véritable raz-de-marée

Toute la fin de semaine, une véritable armée d'internautes a pris Facebook et Twitter d'assaut pour faire connaître leur colère à la grande entreprise.

« Vous devriez avoir honte! Je trouve tout simplement effrayante l'arrogance dont

votre entreprise a pu faire preuve dans cette affaire. J'espère qu'un jour vous subirez autant de stress que vous avez su en donner à Madame Kudzman », écrit par exemple Guy Fortier, un internaute de Terrebonne.

« Le mal est fait: d'une entreprise dont nous aimions

les produits, nous passons à une entreprise pour laquelle nous n'aurons aucun respect », analyse pour sa part Carl Langlois, de Sorel-Tracy.

En fin de soirée hier, plus d'un commentaire par minute était envoyé sur la page Facebook de l'entreprise, presque tous négatifs.

SOMMAIRE

Amusez-vous! SPORTS 8
Astrologie du jour AFFAIRES 9
Débats A 16-17
Décès AFFAIRES 9

Horaire télévision ARTS 4
Loteries A 12
Monde A 13 à 15
Personnalité AFFAIRES 10

Petites annonces AFFAIRES 8
AFFAIRES 4
Sudoku AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses, maximum 8, minimum 3. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

RÉSEAUX SOCIAUX L'AUTRE TRIBUNAL

Les internautes s'emballent

5h L'article *Pas touche au mot « oasis »* est mis en ligne sur LaPresse.ca, samedi 7 avril. Les abonnés du journal *La Presse* le recevront peu après sur le pas de leur porte.

9h Un premier internaute lance le bal sur la page Facebook de Lassonde. Ils se multiplieront dans les heures qui suivent.

13h L'article *Pas touche au mot « oasis »* dépasse le cap des 1000 partages sur Facebook. À 14h 30, le mot-clic #Oasis est le plus utilisé à Montréal.

17h Lassonde reconnaît l'ampleur de la vague de mécontentement sur sa page Facebook. À 18 h, le message de l'entreprise est mal accueilli par les internautes. En quelques dizaines de minutes, plus de 100 réponses négatives sont mises en ligne.

20h 30 Lassonde plie. « C'est avec diligence, respect et dignité que Lassonde compte dédommager adéquatement madame Kudzman », écrit l'entreprise sur sa page Facebook.

Oasis, Twitter et la justice



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

UNE LAME DE FOND IMPRÉVISIBLE

Si l'« affaire Oasis » n'a pas surpris les experts en médias sociaux, elle risque de donner tout un électrochoc aux entreprises qui ne sont pas préparées à absorber un tel tsunami virtuel.

La raison? Les réseaux sociaux se démocratisent rapidement et sont de moins en moins l'apanage d'une catégorie d'individus ultrabranchés. Et il suffit d'une étincelle pour faire éclater le baril de poudre populaire, explique Bruno Guglielminetti, grand maître québécois des nouvelles technologies et directeur chez National. « Au Québec, on voit les réseaux sociaux devenir de plus en plus *mainstream*. Le public en général va faire part de ses commentaires et réactions sur ces plateformes », analyse-t-il. « Ça fait longtemps qu'on met en garde les entreprises par rapport à tout ça. Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas tellement de crise importante qui avait touché une entreprise québécoise. »

Des erreurs

Toujours selon Bruno Guglielminetti, Lassonde a commis plusieurs erreurs au cours de la fin de semaine.

La première: ne pas s'être préparée adéquatement à ce genre de phénomène.

« Si Lassonde avait été un client chez National, je leur aurais conseillé de se préparer, que le jugement ait été bon ou mauvais », a-t-il expliqué. « D'un côté comme de l'autre, il y aurait eu des réactions. »

L'envoi d'un simple « accusé de réception » plusieurs heures après le début de la controverse était aussi une gaffe du côté de Lassonde, selon lui. « C'était trop tard », affirme-t-il.

Selon lui, l'entreprise aurait dû en profiter pour entamer un dialogue avec les internautes, par exemple avec un message vidéo enregistré par un dirigeant.

— Philippe Teisreira-Lessard

Écrasement virtuel pour Air Canada

En août 2010, le jeune Tanner Bawn, atteint de dystrophie musculaire, atterrit à l'aéroport La Guardia de New York avec sa famille. L'atterrissage n'est pas tout à fait réussi. « Air Canada a démolé le fauteuil roulant de Tanner. Nous sommes maintenant pris à La Guardia », écrit sa tante sur Twitter. Pendant les 24 heures qui suivent, aucune réaction publique du transporteur aérien. Un silence assourdissant, alors que les internautes se déchaînent sur la Toile.

Le lendemain de l'incident, Air Canada a finalement annoncé que des ouvriers avaient réparé le fauteuil de Tanner dès sa sortie de l'avion. Mais le mal était fait. Pour s'excuser, Air Canada a rembarqué gratuitement le garçon, des membres de sa famille et son fauteuil à bord d'un de ses avions... vers Disneyland.

Une décision peu payante pour Mastercard et Paypal

Décembre 2010. Le monde entier épluche les câbles diplomatiques américains secrets diffusés par Julian Assange et son Wikileaks.

Avec son nom en manchette de tous les journaux, la mystérieuse organisation en profite pour demander l'aide financière du public afin de pouvoir continuer à rendre publics les secrets des puissants.

Rapidement, l'entreprise de crédit Mastercard et le site de paiement PayPal coupent les robinets à WikiLeaks. Plus un don ne pourra transiter par ces entreprises.

Des pirates informatiques prennent d'assaut les sites de ces entreprises, et la réaction sur Twitter ne se fait pas attendre. Les réseaux sociaux sont inondés de vives critiques en provenance de partout sur la planète.

— Philippe Teisreira-Lessard

C'est une histoire 100 % naturelle faite à partir d'un concentré de notre époque.

Elle raconte en même temps les difficultés d'accès à la justice et la force étonnante des médias sociaux comme contre-poids démocratique.

En moins de 24 heures, la société Lassonde, qui fabrique les jus Oasis, a dû renoncer à une éclatante victoire judiciaire... qui paraissait trop injuste.

Dans le numéro de samedi de *La Presse*, ma collègue Christiane Desjardins racontait l'histoire de Deborah Kudzman, une jeune entrepreneure qui était poursuivie par Lassonde. Elle a eu le malheur d'appeler son savon à l'huile d'olive « Olivia's Oasis ».

Olivia, du nom de sa fille. Oasis, comme dans... Oasis. Lieu de ressourcement et de tranquillité, vous voyez le topo?

Les gens de Lassonde ont estimé qu'on usurpait leur marque de commerce de jus, et bang, ils ont poursuivi la petite entreprise.

Dans un long jugement rendu en 2010, la juge Dionysia Zerbisias a totalement rejeté la poursuite de Lassonde.

Les marques de commerce doivent être protégées, mais ici, il n'y avait aucun risque de confusion: on parle de jus et de savons.

« Si Lassonde avait été un client chez National, je leur aurais conseillé de se préparer, que le jugement ait été bon ou mauvais », a-t-il expliqué. « D'un côté comme de l'autre, il y aurait eu des réactions. »

L'envoi d'un simple « accusé de réception » plusieurs heures après le début de la controverse était aussi une gaffe du côté de Lassonde, selon lui. « C'était trop tard », affirme-t-il.

Selon lui, l'entreprise aurait dû en profiter pour entamer un dialogue avec les internautes, par exemple avec un message vidéo enregistré par un dirigeant.

— Philippe Teisreira-Lessard

Mais la vraie affaire n'en était pas une de marque de commerce. La juge Zerbisias a estimé que la poursuite de Lassonde était une utilisation abusive de la procédure, du même type que les poursuites-bâillons.

En pareil cas, désormais, la Cour peut ordonner le remboursement des honoraires d'avocat du « petit » poursuivi abusivement par le « gros ». Ce qu'a fait la juge Zerbisias: Lassonde devait payer à M^{me} Kudzman 100 000\$ en remboursement des honoraires de son avocat et 25 000\$ en dommages punitifs.

Lassonde n'a pas contesté la décision quant à la marque de commerce. Mais elle a convaincu la Cour d'appel d'annuler cette condamnation de 125 000\$.

De fait, il est tout à fait classique qu'une entreprise tente de protéger sa marque de commerce par tous les moyens judiciaires permis. Rien n'indique ici que Lassonde ait agi illégalement ou pour harceler cette petite entreprise. On ne peut donc pas parler ici d'abus, dit la Cour d'appel.

Je signale que ce jugement unanime est signé par trois des meilleurs cerveaux de la Cour d'appel.

En même temps, il est symptomatique de la crise de l'accès à la justice.

Je m'explique: du point de vue judiciaire, il est tout à fait

légitime de se présenter à la Cour pour tenter de protéger son nom. Quitte à peser un peu fort sur le crayon. Ce n'est pas en soi abusif, même si la cause est faiblarde.

Mais du point de vue social, c'est en quelque sorte un abus. Parce qu'une société qui a un chiffre d'affaires de centaines de millions peut faire ce genre de procès sans conséquence. Mais pour la minuscule entreprise poursuivie, c'est une catastrophe financière que de devoir payer 100 000\$ d'honoraires.

C'est pourquoi il faudrait ordonner le remboursement des honoraires par celui qui perd – sauf exception. En ce moment, il faut un abus presque délirant ou malade pour que le « gagnant » ait droit au remboursement de ses dépenses d'avocat. Tout se passe comme si aller à la Cour était gratuit. On parle de la cause, de la somme en jeu, jamais de ce que ça coûte pour la gagner.

C'est, en soi, une injustice.

En 2012, les tribunaux ne peuvent plus fonctionner comme si les frais d'avocats n'existaient pas. Il faut tenir compte des coûts d'une action judiciaire: elle est dommageable quand il y a déséquilibre des forces en présence.

■■■

Ce qui nous mène à la réaction populaire sur les médias sociaux: la vague de contestation a été si forte qu'avant minuit samedi, Lassonde annonçait qu'elle allait payer les honoraires de M^{me} Kudzman!

Certains ne manqueront pas d'y voir une sorte d'effet de meute, où le chantage a forcé Lassonde à renoncer à ses droits. La majorité n'a pas toujours raison, après tout, et les tribunaux n'ont pas à rendre des décisions « populaires ».

Pour ma part, je vois au contraire ici les médias sociaux comme un contre-poids à une décision juridiquement correcte mais socialement injuste.

Envoyer une mise en demeure agressive, en beurrer épais contre une toute petite entreprise qui ne menace rien, cela peut paraître pour bien des avocats la chose la plus banale, une partie du jeu de la justice et, finalement, être « de bonne guerre ».

Mais c'est en réalité pour les gens ordinaires une agression économique qui n'a rien d'un jeu.

C'est à cela que la Cour d'appel n'était pas capable de remédier dans l'état actuel du droit.

C'est aussi à cela que les gens ont réagi viscéralement dans les médias sociaux, avec raison, en disant simplement: « c'est pas juste ».

Lassonde l'a compris. Au moment où l'on entend réformer la procédure civile, il faudrait que cette chose très simple soit entendue: se faire traîner en justice, ou être forcé d'y aller pour défendre ses droits, c'est en soi une punition économique.

Que le perdant paie.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca



VOUS AVEZ UN PLAN
POUR RÉDUIRE VOS CALORIES.



LES PORTEFEUILLES
CHORUS II

AVEZ-VOUS UN PLAN POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS ?

En intégrant à votre Plan financier de Desjardins les portefeuilles Chorus II en catégorie de société*, vous minimiserez l'impact fiscal sur vos placements avec :

- le report de l'impôt dans le temps
- le transfert d'actifs sans répercussion fiscale immédiate
- le paiement de l'impôt principalement sur les gains en capital
- la structure fiscale des portefeuilles optimisée

Prenez rendez-vous avec un de nos experts pour connaître tous les avantages de ce produit distinctif.

LES PORTEFEUILLES CHORUS II

desjardins.com/chorus



Coopérer pour créer l'avenir

*Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Le montant de distribution n'est pas garanti, toutefois il serait modifié uniquement si les conditions de marché à long terme l'exigeaient.

Transparence? Kessé ça?



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

À écouter les réponses parfois farfelues de certains représentants québécois du gouvernement Harper, c'est à se demander s'ils comprennent seulement de quoi ils parlent, mais chose certaine, ils n'éprouvent aucun scrupule à dire n'importe quoi. Au contraire, ils semblent même y prendre un plaisir juvénile.

Non seulement cela ne les dérange pas de servir de traducteurs aux ministres qui ne parlent pas français, mais ils recrachent dans les médias des lignes de presse prémâchées qui ne résistent pas à la moindre analyse et qu'ils sont incapables de défendre au-delà de la première sous-question. Cela donne des réponses absurdes teintées de mauvaise foi, de faussetés, de clichés, le tout dans un mélange d'incompétence et de je-m'en-foutisme.

Un bel exemple, jeudi soir dernier, à l'émission *24 heures en 60 minutes* d'Anne-Marie Dussault, à RDI, où le sénateur (tiens, un autre non-élu qui parle au nom du gouvernement) Jean-Guy Dagenais a tenté de nous convaincre que la demande du gouvernement du Québec de préserver les données du registre des armes d'épaule constituait de... l'«ingérence»!

«Les données appartiennent au gouvernement fédéral», a d'abord lancé le sénateur, qui, rappelons-le, défendait ledit registre lorsqu'il était président de l'Association des policiers provinciaux. Ottawa partage tous les jours des données fiscales avec les provinces, mais dans le cas du registre des armes, les données seraient propriété exclusive du fédéral. Pourtant, tous

Plus le temps passe, plus on se rend compte que ce gouvernement est dirigé par un idéologue froid, tacticien redoutable et déterminé, régnant sur une bande de sous-fifres tout juste bons à répéter la bonne parole de leur chef.

les Canadiens ont payé pour ce registre et, en définitive, les données leur appartiennent.

Mais bon, ne nous égarons pas dans des considérations trop profondes, le sénateur n'était là que pour réciter les lignes de son maître, ce qu'il a eu du mal à faire sans s'empêtrer dans une explication absconse.

«Vous savez, y'a des questions de fédéralisme et de provincialisme (sic), mais le registre appartient au fédéral (...), a-t-il dit, visiblement dépassé par la question, très simple, de ma consœur qui lui

demandait comment l'attitude de son gouvernement cadrerait dans ses promesses de fédéralisme d'ouverture.

Une fois l'entrevue terminée, on a entendu le sénateur, hors d'ondes, ricaner en disant: «Provincialisme, eh bien, je viens d'inventer un mot, moi!»

Au moins, le sénateur Dagenais se trouve drôle, et on ne pourra lui reprocher de se prendre trop au sérieux. Le malheur, c'est qu'il a la même approche avec les dossiers qu'il défend.

Cela me rappelle un autre phare intellectuel de ce gouvernement, le ministre des Anciens combattants, Steven Blaney, qui a déjà dit que l'âge d'Omar Khadr n'a rien à voir

avec son sort à Guantánamo... Tout le débat tourne autour des traités protégeant les enfants soldats, mais l'âge de l'accusé n'a rien à voir là-dedans! C'est comme si on disait que le taux d'alcoolémie n'a rien à voir dans une cause de conduite avec les facultés affaiblies. Ce serait risible si M. Blaney ne parlait pas au nom du gouvernement du Canada...

En plus d'être mû par une idéologie inflexible dans ses priorités, ce gouvernement affiche trop souvent

avec son sort à Guantánamo... Tout le débat tourne autour des traités protégeant les enfants soldats, mais l'âge de l'accusé n'a rien à voir là-dedans! C'est comme si on disait que le taux d'alcoolémie n'a rien à voir dans une cause de conduite avec les facultés affaiblies. Ce serait risible si M. Blaney ne parlait pas au nom du gouvernement du Canada...

financier des F-35, ces coûteux et inadéquats chasseurs devant remplacer les vieux CF-18.

Le rapport du vérificateur est aussi clair que dévastateur: le gouvernement savait que l'achat et l'entretien des nouveaux avions coûteraient près de trois fois plus cher qu'il ne l'a dit et répété pendant des années. Ce ne sont pas 9 milliards, mais 25 milliards, on ne parle donc pas ici d'une modeste erreur à la marge.

Par ailleurs, on apprend que la Défense nationale a fait des

pressions auprès des autres ministères et que le Canada n'est pas lié par contrat, contrairement à ce que le gouvernement Harper n'a cessé de répéter sur toutes les tribunes.

Le plus gros contrat militaire de l'histoire du Canada vire en un fiasco monstre, confirmé par le plus dur rapport du vérificateur depuis les commandites, mais au gouvernement, c'est la routine, comme si rien n'était arrivé. Personne ne prend la responsabilité, personne ne casque. M. Harper «accepte» les conclusions du VG, mais pas question de démettre son ministre de la Défense, Peter MacKay. Le même M. MacKay qui est revenu d'un voyage de pêche dans un hélico de l'armée.

Le gouvernement Harper ne prend pas ses responsabilités, il nie la réalité.

Trois fois plus cher pour des avions? Bof. Des millions de la sécurité du G20 dans la circonscription de Tony Clement? Vous dites? Une pénurie d'isotopes médicaux causée par l'incurie d'une ministre? Pas grave. Passe-droits du ministre Paradis à un ancien député conservateur? Broutille.

En six ans, le seul ministre qui a été puni pour mauvaise conduite, c'est Maxime Bernier, qui a oublié des documents chez sa copine.

Stephen Harper s'est fait élire en promettant le retour de la responsabilité. On assiste plutôt à la généralisation de l'impunité.



Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

F-35 MacKay était au courant du coût réel des avions

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Peter MacKay, savait depuis deux ans que le coût de l'achat des nouveaux chasseurs F-35 s'élèverait à près de 25 milliards. M. MacKay l'a confirmé lui-même à l'émission *Question Period* du réseau CTV. Le gouvernement conservateur maintenait que l'achat de 65 appareils ne dépasserait pas les 15 milliards.

Le ministre attribue cette somme supplémentaire à de nouveaux éléments comptables qui incluent le salaire des pilotes, l'approvisionnement en carburant et les frais d'entretien de l'actuelle flotte de CF-18.

«On me l'a expliqué précisément de cette façon, à savoir que les 10 milliards additionnels étaient une somme que vous pourriez qualifier de coûts irrécupérables, c'est ce que nous payons pour notre personnel, le carburant pour les CF-18 et celui des avions de chasse, les frais de maintenance, ce que nous dépensons à l'heure actuelle. Cela ne fait donc pas partie d'une nouvelle acquisition», a dit le ministre MacKay.

Le vérificateur général Michael Ferguson a publié la semaine dernière un rapport cinglant reprochant aux autorités militaires d'avoir tu aux parlementaires le vrai coût de l'achat des F-35. Il a estimé que la facture du projet devrait friser les 25 milliards.

M. Ferguson a également laissé entendre que les ministres fédéraux auraient dû savoir que le véritable coût d'achat des nouveaux chasseurs était beaucoup plus élevé que les montants discutés publiquement. Le gouvernement de Stephen Harper a essuyé des attaques en règle de la part de l'opposition la semaine dernière, notamment avec des appels à la démission de certains ministres.

Le ministre MacKay a toutefois dit que cette controverse ne l'amènera pas à démissionner. «Cet argent n'a pas été dépensé. L'argent ne s'est évaporé», a-t-il ajouté.

Des députés de l'opposition ayant été interviewés lors de la même émission ont rejeté d'un revers de main les explications du ministre de la Défense. Le néo-démocrate Jack Harris, porte-parole du parti en matière de défense, a accusé le gouvernement d'avoir délibérément induit les Canadiens en erreur.

«Ils ne peuvent pas s'en débarrasser, cette histoire va les hanter», a lancé M. Harris.

Le député libéral Ralph Goodale a abondé dans le même sens. «Le problème relève du premier ministre. C'est le premier ministre qui connaissait chacun des détails de ce dossier.»

— La Presse Canadienne



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

VOICI LA MINI COOPER KNIGHTSBRIDGE 2012.



LA TAILLE NE COMPTE PAS QUAND ON EST BIEN ÉQUIPÉ.

Une édition spéciale pour ce classique moderne par MINI avec un paquet d'extras, incluant :

- Toit ouvrant panoramique
- Sièges chauffants
- Bluetooth et interface audio USB
- Entretien périodique sans frais 3 ans / 50 000 km[†]
- Consommation d'essence : 5,3 l/100 km (6,8 l/100 km en ville)

MENSUALITÉ À LA LOCATION

289\$**

MONTANT DÙ À LA LIVRAISON : 3 326\$

PRIX DE VENTE

25713\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

L'OFFRE SE TERMINE LE 30 AVRIL 2012.

TAUX À LA LOCATION

2,9%

JUSQU'À 48 MOIS



CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR PLUS DE DÉTAILS.

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
MINIlaval.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca



ESSAYEZ-EN UNE



* Le taux de location est celui offert par Services financiers MINI sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock: MINI Cooper Knightsbridge 2012. Offre à la location : pour une location de 48 mois, avec versement initial de 2329\$ (sur approbation de crédit) avec un taux d'intérêt annuel de 2,9% comportant une mensualité de 289\$. Un montant de 3326\$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte de 2329\$, un dépôt de sécurité de 289\$, la première mensualité, ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière, la taxe de recyclage de pneus ainsi que la taxe d'accise de 100\$. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 11328\$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. L'obligation totale pour la location est de 19 549,80\$ (incluant le dépôt de sécurité). Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,15\$ du kilomètre excédentaire. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Cette offre est d'une durée limitée, sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 avril 2012. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. Les modèles MINI 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité. © MINI Canada, 2012. «MINI», le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Sursis pour une famille guinéenne

Son expulsion est suspendue de justesse après le malaise d'une adolescente à l'aéroport Trudeau

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

L'expulsion d'une famille guinéenne réfugiée à Montréal depuis cinq ans a été suspendue hier soir après l'hospitalisation d'une des cinq enfants, victime d'un malaise à l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau.

Zenab Mansaré, 17 ans, avait confié un peu plus tôt à *La Presse* ses craintes à l'idée de retourner dans le pays qu'elle a quitté en 2007 et dont elle ne garde « que des mauvais souvenirs ». « J'ai peur d'être mariée de force et de gâcher mon avenir avec un vieux monsieur. Il y a aussi mon excision qui m'attend. »

La mère de la jeune femme, Kankou Keita Mansaré, craint en effet que ses deux filles soient excisées, une pratique encore répandue dans ce pays musulman d'Afrique de l'Ouest. Une crainte que partagent plusieurs membres de la communauté guinéenne venus soutenir la famille qui devait être expulsée hier. « On ne dort plus. C'est très triste, surtout pour les deux filles », dit Kankou Condé, une amie de la famille, qui affirme avoir elle-même été excisée.

Des huées

Inconsolable, la jeune Zenab Mansaré s'est effondrée alors que les agents des Services frontaliers escortaient les membres de la petite famille, sous les huées d'une cinquantaine de leurs proches. « Injustice, injustice! »

Zenab Mansaré a été conduite à l'hôpital, où sa mère a eu le droit de se rendre à son chevet, suspendant l'expulsion de toute la famille. Celle-ci devra se présenter demain à Immigration



La mère, Kankou Keita Mansaré et, en avant-plan, un de ses cinq enfants âgés de 9 à 20 ans. La famille fait face à un ordre d'expulsion vers la Guinée, après le refus de la demande de statut de réfugié de M^{me} Keita Mansaré.

Canada. Une nouvelle date d'expulsion pourrait alors leur être donnée.

C'est la deuxième fois que l'expulsion de la famille est

mère avait dû être hospitalisée. La famille avait été arrêtée, puis incarcérée une semaine plus tard par les services d'immigration avant d'être relâchée

demande le statut de réfugié au Canada pour elle et ses cinq enfants. Sa demande a toutefois été refusée, son témoignage ayant été jugé

« J'ai peur d'être mariée de force et de gâcher mon avenir avec un vieux monsieur. Il y a aussi mon excision qui m'attend. »

— Zenab Mansaré, 17 ans, peu avant de s'effondrer et d'être transportée à l'hôpital, hier.

repoussée. Le 11 mars dernier, les six Guinéens ne s'étaient pas présentés à leur expulsion. L'avocat de la famille, M^c Salif Sangaré, a expliqué que la

avec la promesse de se présenter à leur nouveau rendez-vous d'hier soir.

Kankou Keita Mansaré a fui la Guinée en 2007 pour

peu crédible par les autorités. Toute sa famille fait du coup face à l'expulsion.

M^c Salif Sangaré s'oppose à l'expulsion immédiate,

estimant que la famille n'a pu se prévaloir de tous ses recours. Une demande pour rester au Canada pour des motifs humanitaires aurait été formulée en juin 2010, mais le dossier aurait été perdu. Une nouvelle demande a été faite il y a une dizaine de jours, mais cette démarche n'a pas eu pour effet d'annuler l'avis d'expulsion.

La santé fragile de Zenab

En plus des risques de mariage forcé et d'excision pesant sur les deux filles, la famille invoque la santé fragile de Zenab Mansaré pour rester. La jeune femme de 17 ans souffre d'une hyperthyroïdie, maladie potentiellement mortelle pour laquelle elle a été opérée récemment. Celle-ci a bien pris soin d'apporter ses médicaments dans ses valises, mais ses provisions sont limitées. « Ici, j'ai frôlé la mort, mais là-bas, il n'y a pas de traitement. Si je vais là-bas, c'est la mort qui m'attend », affirmait-elle hier.

M^c Salif Sangaré ne comprend pas pourquoi le gouvernement canadien n'attend pas de trancher sa nouvelle demande avant de mettre en branle l'expulsion. L'avocat souligne que la famille n'est pas un fardeau pour le Canada, puisque Kankou Keita Mansaré et deux de ses cinq enfants travaillent.

Officiellement, Immigration Canada continuera à traiter la demande des Mansaré, qui souhaitent rester pour des motifs humanitaires, mais leur entourage ne se fait pas d'illusions sur leurs chances. « On n'a jamais vu personne revenir une fois expulsé », déplore Anne-Marie Bellemare, travailleuse sociale qui aide la famille dans ses démarches.

Trois suspects arrêtés pour fraude

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Trois hommes soupçonnés de fraude ont été arrêtés samedi soir dans l'arrondissement de Saint-Léonard, à Montréal, après avoir été surpris dans une caisse populaire Desjardins avec des cartes bancaires vierges et des liasses d'argent.

Un citoyen a composé le 911 après avoir aperçu des gens

à l'intérieur du guichet de la caisse populaire située à l'angle du boulevard Lacordaire et de la rue Jarry.

À l'arrivée des policiers, les suspects ont tenté de fuir à pied, mais ont rapidement été rattrapés. Les trois jeunes hommes de 19, 22 et 23 ans ont été arrêtés après que les agents eurent découvert des cartes bancaires vierges et de l'argent. Impossible pour l'instant de

connaître les accusations auxquelles les trois présumés fraudeurs feront face.

Pas liés à un groupe criminel

Des enquêteurs spécialisés en fraude bancaire ont été mandatés pour déterminer avec précision l'étendue des activités des trois suspects, qui ne seraient pas liés à un groupe criminel.

« Ça peut prendre des jours, des semaines, voire des mois

pour faire ce genre d'enquête. La fraude demande un fardeau de preuve beaucoup plus important qu'un simple vol. Le vol est plus facile, c'est un article pris sans paiement. Mais dans le cas d'une fraude, il faut prouver qu'il y avait une intention, que ce ne sont pas des cartes qui appartiennent à ces gens. C'est une enquête très complexe », explique l'agent Yannick Ouimet.

Les enquêteurs devront également déterminer si les cartes ont appartenu à des particuliers, ce qui pourrait mener à des accusations de vol d'identité.

Une voiture qui appartiendrait à l'un des suspects a également été saisie par les policiers, qui souhaitent vérifier si elle ne cache pas des objets volés ou de l'équipement utilisé pour effectuer des fraudes.

OUVERT AUJOURD'HUI

MAÎTRE DE LA ROUTE

AUCUN ACOMPTE, ÇA COMPTE!

ACURA

acuraquebec.ca

0\$

COMPTANT

+

JUSQU'À

1500\$

EN ACCESSOIRES D'ORIGINE ACURA SUR MODÈLES 2012*

TL 2012

PAIEMENT MENSUEL	LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
498\$*	2,5%	0\$

MDX 2012 toutes roues motrices

PAIEMENT MENSUEL	LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
668\$*	1,5%	0\$

ACURA DE LAVAL | 2500, boul. Chomedey, Laval | 450 682-4050 ACURA GABRIEL | 4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux | 514 696-7777 ACURA PLUS | 255, boul. de la Seigneurie, Blainville | 450 435-4455
 ACURA BROSSARD | 9100, boul. Taschereau, Brossard | 450 659-1616 LUCIANI ACURA | 4040, rue Jean-Talon O., Montréal | 514 340-1344 ACURA MÉTROPOLITAIN | 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard | 514 362-2872

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 3 au 30 avril 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement sur modèles neufs Acura TL 2012 (JA8F2C) et Acura MDX 2012 (YD2H2CJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois au taux de 2,5%/1,5% s'élève à 498 \$/668 \$ moyennant un versement initial de 0 \$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement. Offres des concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. L'offre d'accessoires Acura complémentaires sans frais (« offre ») s'applique à tous les modèles Acura 2012 achetés au plus tard le 30 avril 2012. L'offre consiste en un rabais qui ne peut être utilisé qu'au moment de l'achat initial et s'applique : (i) à l'achat/l'installation d'accessoires Acura authentiques d'origine chez un détaillant Acura autorisé; et/ou (ii) au prix d'achat du véhicule. Le rabais sera déduit avant les taxes du prix des accessoires Acura authentiques/prix de vente négocié (le cas échéant). Toute portion inutilisée du rabais ne sera pas remboursée et ne peut être conservée pour utilisation future. Le rabais maximal de 1 500 \$ est disponible sur les modèles MDX 2012. Les rabais sur les autres modèles Acura varient de 500 \$ à 1 500 \$. L'offre prend fin le 30 avril 2012. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Acura ou acura.ca pour tous les détails.

ATTENTION! CETTE PROMOTION SE TERMINE AUJOURD'HUI!



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix



Nous payons la **TPS** et la **TVQ**^{††}

sur **TOUS** les meubles, **TOUS** les matelas, **TOUS** les accessoires de décoration, les électroménagers[†] et **TOUS** les ensembles de cinéma maison

Si votre solde quotidien moyen est de:

1000\$	100\$	500\$	16,03\$
500\$	1,60\$	8,01\$	

Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement. Paiements mensuels égaux, sans intérêt. Achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les matelas et de 999\$ avant taxes pour les meubles, accessoires de décoration, électroménagers et les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum ou de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le versement mensuel si le paiement minimum ou est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur le car de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

FRIGIDAIRE

12⁹⁸\$/mois
649\$

nous payons la tps et la tvq! ††

7⁹⁸\$/mois
399\$

nous payons la tps et la tvq! ††

12⁹⁸\$/mois
649\$

nous payons la tps et la tvq! ††

Réfrigérateur de 18 pi³

2 tablettes SpillSafe®, bac à charcuterie, 2 bacs à humidité contrôlée, 3 balconnets fixes, congélateur avec tablette fixe pleine largeur, Energy Star®

Réfrigérateur avec poignée à droite aussi offert

Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four en émail vitrifié de 5,3 pi³, surface de cuisson vitrifiée et éléments extensibles 12/9 po de 2700 watts, très grand hublot

Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle

Capacité de 14 couverts, 5 niveaux de lavage, mise en marche différée, filtration de l'eau à 100%, cuve haute, broyeur d'aliments, UltraQuiet® II, certification NSF®, Energy Star®

Livraison et service gratuits

AURORE II

Matelas ferme/Ressorts enséchés

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin

Garantie du fabricant de 7 ans

Livraison gratuite

- 1 place/435 ressorts 6,98 \$*/mois ou 349 \$
- Grand lit/713 ressorts 9,98 \$*/mois ou 499 \$

Galerie du sommeil

90 jours d'essai

sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin

Garantie forme du fabricant de 10 ans

Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts 7,98 \$*/mois ou 399 \$
- Grand lit/720 ressorts 11,58 \$*/mois ou 579 \$
- Très grand lit/920 ressorts 14,98 \$*/mois ou 749 \$

7⁹⁸\$/mois
399\$

nous payons la tps et la tvq! ††

8⁹⁸\$/mois
449\$

nous payons la tps et la tvq! ††

Mobilier de salon

Très confortable, tissu résistant

Livraison gratuite

- Causeuse 9,18 \$*/mois ou 459 \$
- Fauteuil 6,98 \$*/mois ou 349 \$
- Pouf 199 \$

9⁹⁸\$/mois
499\$

nous payons la tps et la tvq! ††

Sofa

40 PO ACL HDMI Full HD 1080p USB 1080p dlna compatible iPod compatible

17⁹⁸\$/mois
999\$

nous payons la tps et la tvq! ††

L'ensemble

SAMSUNG JVC

Téléviseur à écran ACL de 40 po avec barre de son

Puissance de sortie de 60 watts, 2 entrées HDMI, 2 entrées numériques (1 optique/1 coaxiale), synthétiseur FM, socle pour iPod/iPhone

2 entrées USB, 1 entrée PC, 1 entrée Ethernet, compatibilité avec l'application Remote Samsung

Livraison gratuite

Mobilier de cuisine

En hêtre massif, table de 168 x 107 cm (66 x 42 po)

Livraison gratuite

- Banc 159 \$
- Buffet 11,98 \$*/mois ou 599 \$

14⁵⁸\$/mois
729\$

nous payons la tps et la tvq! ††

Comprend: 1 table et 4 chaises

55 PO ACL HDMI Full HD 1080p USB 1080p 120Hz dlna compatible DCI EXCEL TRUE HD

29⁹⁸\$/mois
1499\$

nous payons la tps et la tvq! ††

L'ensemble

TOSHIBA ONKYO

Ensemble de cinéma maison avec téléviseur à écran ACL de 55 po

7,1 canaux, puissance de sortie totale de 1030 watts, subwoofer actif

Livraison gratuite

Payez en **50 versements sans intérêt*** jusqu'en **juin 2016**

sur tous les meubles, tous les matelas, tous les accessoires de décoration, les électroménagers[†] et tous les ensembles de cinéma maison

Livraison gratuite

7 jours sur 7, même le dimanche!

Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE FERMÉ (PÂQUES)

braultetmartineau.com Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

BROSSARD 450 619-6777	GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555	KIRKLAND 514 697-9228	LASALLE 514 364-6110	SAINT-LÉONARD 514 254-9455
REPENTIGNY 450 470-0815	SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240	SAINT-HUBERT 450 676-1911	SAINTE-THÉRÈSE 450 430-0555	LAVAL 450 682-2516

Galerie du sommeil Brault & Martineau	HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 18 H JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE FERMÉ (PÂQUES)	GRANBY 450 372-5656	ST-HYACINTHE 450 774-6116	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 349-1609
		MASCOUCHE 450 474-8531	ST-JÉRÔME 450 431-9338	VAUDREUIL-DORION 450 424-2651

POLITIQUE

L'état-major du NPD a de plus en plus l'accent québécois



JOËL-DENIS BELLAVANCE
ANALYSE

OTTAWA — Le Québec est-il en train de prendre le contrôle du NPD, un parti fédéraliste prônant la sociale démocratie qui avait peu de racines dans la province il y a un an à peine?

La question se pose avec plus d'acuité depuis l'élection du député d'Outremont Thomas Mulcair à la tête du NPD il y a deux semaines.

Le nouveau chef s'installe progressivement aux commandes de sa formation politique depuis sa victoire à Toronto le 24 mars. Déjà, les Québécois sont omniprésents dans son entourage et ils occupent des postes névralgiques. Les 58 députés néo-démocrates du Québec sont loin d'être orphelins au sein de leur propre parti.

Nominations

Au cours des derniers jours, M. Mulcair a procédé à des nominations qui en disent long sur la place qu'occupent

désormais les Québécois au sein de ce parti fondé le 3 août 1961.

Raoul Gebert, président de la section québécoise du NPD et directeur de la campagne victorieuse de Thomas Mulcair, deviendra le chef de cabinet du leader de l'opposition officielle. Il succédera à Anne McGrath, qui était la chef de cabinet de Jack Layton et qui a conservé son poste pendant le règne intérimaire de Nycole Turmel. Elle a aussi assuré la transition après la victoire de M. Mulcair.

Karl Bélanger, qui était l'attaché de presse principal de Jack Layton dès son arrivée sur la scène fédérale en 2003 et qui a donné un coup de main à M^{me} Turmel, se voit accorder une promotion en étant nommé secrétaire principal. Ce poste était auparavant occupé par Brad Lavigne.

Chantale Turgeon, attachée de presse de longue date de Thomas Mulcair, prend aussi du galon: elle devient chef de cabinet adjoint. Steve Moran, un militant de longue date du NPD au Québec, qui était chef de cabinet du leader parlementaire, agira également comme chef de cabinet adjoint.

Marc-André Viau (attaché de presse du caucus national) et Youssef Amané (attaché de

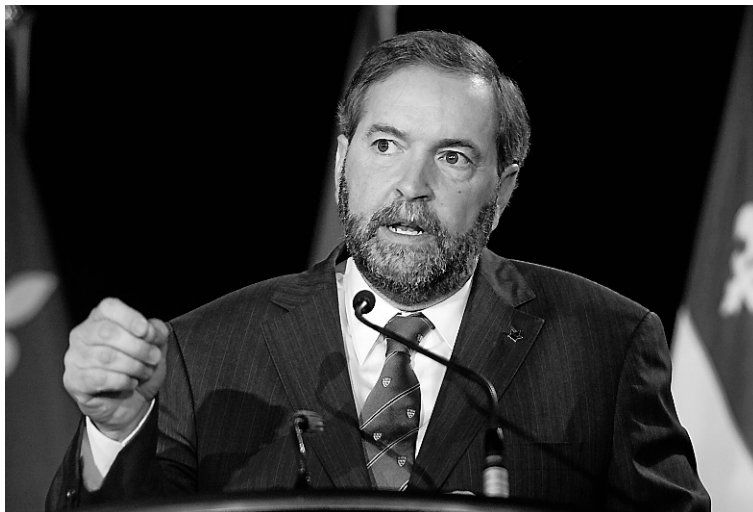


PHOTO GRAHAM HUGHES, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Thomas Mulcair s'installe progressivement aux commandes du NPD. Déjà, les Québécois sont omniprésents dans son entourage.

presse responsable du caucus du Québec) sont d'autres Québécois à l'emploi du NPD.

D'anciens journalistes ont décidé de grossir les rangs du NPD au cours des derniers mois. Il s'agit de Karine Fortin, qui a travaillé pour La Presse Canadienne à Ottawa et à Montréal, ainsi que de Valérie Dufour et David Patry, deux anciens reporters du *Journal de Montréal*.

La directrice nationale du NPD, Chantale Vallerand, vient aussi du Québec, tandis que la

présidente du parti, Rebecca Blaikie, originaire de Winnipeg et fille de l'ancien député fédéral Bill Blaikie, a fait ses études à Montréal, a porté les couleurs du NPD contre Paul Martin dans La Salle-Énard aux élections de 2004 et est parfaitement bilingue.

La sortie de Denis Coderre

«On ne peut certainement pas accuser le NPD d'être contrôlé de Toronto», a lancé un stratège néo-démocrate, faisant ainsi allusion à une

sortie du député libéral Denis Coderre lorsqu'il a démissionné de son poste de lieutenant politique en septembre 2009.

M. Coderre avait quitté son poste avec fracas parce que le chef libéral de l'époque, Michael Ignatieff, avait annulé sa décision de nommer une femme d'affaires comme candidate libérale dans Outremont et de bloquer ainsi le retour en politique de Martin Cauchon dans cette circonscription qu'il avait représentée aux Communes de 1993 à 2004.

M. Coderre avait alors soutenu que les conseillers de Michael Ignatieff à Toronto tentaient de diriger l'aile québécoise du Parti libéral.

«Trop souvent, les partis fédéralistes ont tenu les Québécois pour acquis. Le NPD ne fera pas cette erreur. Nous ne sommes pas ici pour jouer le rôle de francophones de service», a ajouté le stratège qui roule sa bosse au sein du NPD depuis plusieurs années.

La vague orange qui a déferlé sur le Québec au dernier scrutin a permis de faire élire un nombre record de 59 députés néo-démocrates dans la province (il en reste 58 depuis la défection de Lise Saint-Denis, qui est passée au Parti libéral en janvier). Les députés du Québec représentent 60 % du caucus du NPD.

Cette vague a marqué le début d'un réalignement politique qui continue d'avoir des conséquences importantes à Ottawa.

RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT CHEZ SANDOZ

Les pharmaciens d'hôpitaux ont eu des sueurs froides

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Effets secondaires imprévus, dosages difficiles et produits de remplacement inconnus: la rupture de l'approvisionnement en produits provenant de l'usine Sandoz en février et mars a donné lieu à des sueurs froides aux pharmaciens d'établissements.

La situation s'est récemment améliorée, mais elle a été très préoccupante pendant plusieurs semaines, a affirmé à *La Presse* Diane Lamarre, présidente de l'Ordre des pharmaciens. «Dès le départ, l'Ordre avait donné l'alerte. En plus d'un problème de pénurie, il y avait des problèmes de gestion des stocks. Les médecins devaient remplir les commandes à la main, parce que le système d'approvisionnement automatique était désactivé, et on voulait éviter que les établissements se constituent

des réserves (de produits touchés par la pénurie)», explique-t-elle. Ce système manuel faisait également en sorte que les pharmaciens ignoraient pendant quelques jours ce qui leur serait réellement livré.

«Gérer une pénurie suppose des décisions complexes à prendre sur le terrain, il faut faire des choix!», lance-t-elle. La pression est un peu moins

dans les pharmacies d'hôpitaux. *La Presse*, par la Loi sur l'accès à l'information, a obtenu une longue liste de courriels de pharmaciens d'établissements inquiets qui réclamaient les lumières de leur ordre professionnel à cet effet. Des sources dans le milieu médical expliquent que les médecins devaient alors se rabattre sur d'autres formes de morphine, dans des

retour à la distribution normale de 55 de ses 80 produits.

«Pour plusieurs des médicaments fournis par Sandoz, s'il existe un autre fournisseur, ils ne peuvent nous en vendre, soit qu'il soit en rupture également, soit qu'ils privilégient les clients ayant déjà acheté directement à leur entreprise.

«Cette situation nous amène à faire des choix, (...) avec des impacts sur les patients», poursuit-elle. Dans trois cas, un médicament de remplacement a créé des effets secondaires.

Risques

«Il existe aussi un risque, car pour certains choix, ce sont des médicaments non connus dans l'établissement ou pour lesquels nous détenons moins d'expérience», écrit une pharmacienne d'établissement à sa direction des services professionnels. «Il ne faut plus permettre qu'une seule entreprise pharmaceutique soit l'unique fournisseur de médicaments».

Dans un autre courriel, on suggère que les médecins fassent pression sur le Collège des médecins pour qu'il adopte une position plus vigoureuse dans le dossier de la pénurie. «Je pense qu'il serait bien que le Collège ait aussi quelques appels de leurs membres pour les sensibiliser un peu plus», écrit Marie-Claude Poulin, cadre à l'Ordre des pharmaciens.

L'an dernier, Québec adoptait une loi donnant davantage de latitude aux pharmaciens dans leurs décisions professionnelles; toutefois, à la dernière étape, on a retiré une clause qui aurait permis aux pharmaciens de substituer un médicament par un autre. Ces substitutions sont désormais réservées aux situations, rarissimes, de pénurie totale d'un produit. Sandoz ne se considère pas en pénurie complète, mais «en allocation, à 70 ou 50 %».

— Avec la collaboration de William Leclerc

«Gérer une pénurie suppose des décisions complexes à prendre sur le terrain, il faut faire des choix!»

— Diane Lamarre, présidente de l'Ordre des pharmaciens

forte aujourd'hui, puisque Santé Canada a accéléré l'homologation de huit produits «critiques».

Inquiétudes

C'est à la mi-février que les conséquences des ruptures de stock de médicaments injectables comme la morphine, produits par Sandoz à Boucherville, étaient subitement apparues

concentrations moins courantes, ce qui rendait les calculs de doses plus difficiles.

«Entre le 15 et le 25 février, il y a eu une période de crise, un moment critique où on ne sentait pas que les gens voulaient prendre leurs responsabilités», affirme M^{me} Lamarre. Le 24 février, Sandoz avait inscrit l'année 2013 pour le

Venez découvrir pourquoi on est le plus grand!

OUVERT AUJOURD'HUI LUNDI DE PÂQUES DE 9 H À 18 H!



OBTENEZ JUSQU'À **0%**

DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS!* sur modèles sélectionnés

Sonata GL 2012

289\$ 0% financement à l'achat* /mois pour 84 mois 0\$ comptant!

À partir de **24 379\$****

Frais de livraison et destination inclus



Économisez 25 c/L sur l'essence jusqu'en 2013

Autoroute 5,7 L/100 km*

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

GARANTIE 5 ANS 100 000 KM GARANTIE GLOBALE LIMITÉE

UN GROUPE, UNE MISSION: Votre satisfaction!

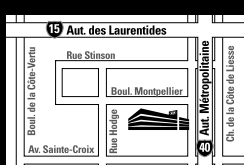
SAINT-LAURENT

HYUNDAI | EQUUS

Achetez pour une bonne cause! La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Le plus grand concessionnaire Hyundai à Montréal

100, boul. Montpellier (coin Métropolitain), Ville Saint-Laurent 514-748-0100 www.hyundai-montreal.com



CYCLE NERON www.cycleneron.com SPECIALIZED



SIRRUS SPORT 2011
PRIX COURANT : 689⁹⁹\$
549⁹⁹\$

SECTEUR 2011

PRIX COURANT : 999⁹⁹\$
779⁹⁹\$



ALLEZ SPORT 2011
PRIX COURANT : 1 099⁹⁹\$
879⁹⁹\$

TAR MAC ELITE 2011

PRIX COURANT : 2 379⁹⁹\$
1829⁹⁹\$



Brossard 2640, boulevard Lapinière, Tél. : 450.678.5880

Boucherville 513, rue Samuel-de-Champlain, Tél. : 450.857.1205

Accord

www.cycleneron.com

Les quantités sont limitées.

*Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Sonata GL 2012 transmission manuelle à 6 vitesses (à partir de 24 379 \$). Ex. de financement apparaissant dans la présente publicité: 24 379 \$ à un taux de 0 % équivalent à des mensualités de 290,23 \$ pour 84 mois. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 24 379,32 \$. Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$). Frais de livraison et de destination de 1 565 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. **À l'achat, frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. *Tous les détails sur place. Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir Saint-Laurent Hyundai pour tous les détails. ** Voir Saint-Laurent Hyundai pour les véhicules admissibles et tous les détails du programme de remises aux diplômés.

L'événement aucun acompte Mercedes-Benz

De plus, obtenez notre système de traction intégrale sans frais.



Profitez d'un meilleur contrôle, quelles que soient les conditions, grâce à notre système primé de traction intégrale permanente 4MATIC^{MC}, offert sans frais supplémentaires sur une vaste gamme de modèles². Une valeur de 2 200\$



Mercedes-Benz



CLASSE C COUPÉ 2012

PRIX TOTAL : 42 145 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	ACOMPTÉ
2,9%* TERME DE 60 MOIS	4,9%* BAIL DE 48 MOIS	523 \$*	0 \$



BERLINE C 250 4MATIC^{MC} ENSEMBLE HAUT DE GAMME 2012

PRIX TOTAL : 44 435 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	ACOMPTÉ
1,9%* TERME DE 60 MOIS	2,9%* BAIL DE 48 MOIS	498 \$*	0 \$

4MATIC SANS FRAIS | VALEUR 2 200 \$

ENSEMBLE HAUT DE GAMME INCLUS | VALEUR 2 200 \$



CLASSE GLK 4MATIC^{MC} 2012

PRIX TOTAL : 46 045 \$**

FINANCEMENT À L'ACHAT	TAUX À LA LOCATION	PAIEMENTS MENSUELS	ACOMPTÉ
1,9%* TERME DE 60 MOIS	2,9%* BAIL DE 48 MOIS	553 \$*	0 \$

4MATIC SANS FRAIS | VALEUR 2 200 \$

MONTRÉAL
Automobiles Silver Star inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
514 735-3172

LAVAL
Mercedes-Benz Laval
3131, autoroute 440 Ouest, Laval
450 681-2500

RIVE-SUD
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau, Greenfield Park
450 672-2720

WEST ISLAND
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

BOUCHERVILLE
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère, Boucherville
450 449-0222

BLAINVILLE
Mercedes-Benz Blainville
10000, rue du Plein-Air, Mirabel
450 435-1313

Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. 4MATIC^{MC} : valeur de 2 200\$. ** Les frais de transport et de préparation de 2 045\$, les frais du RDPRM de 85\$, la taxe sur le climatiseur de 100\$ et les droits sur les pneus de 15\$ sont maintenant inclus dans le versement initial et le prix d'achat final. Offres de location et de financement basées sur les nouveaux modèles C 250 Coupé, C 250 Berline 4MATIC^{MC} avec ensemble haut de gamme et GLK 350 4MATIC^{MC} 2012 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 523\$/498\$/553\$ par mois pendant 48 mois. Aucun versement initial ou reprise équivalente. Dépôt de sécurité de 600\$/500\$/600\$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 39 900\$/42 190\$/43 800\$. Taux annuel de 4,9%/2,9%/2,9%. Obligation totale de 25 704\$/24 404\$/27 144\$. Kilométrage limité à 16 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 2,9%/1,9 %/1,9% et un PDSF de 39 900 \$/42 190\$/43 800\$. Le paiement mensuel est de 626\$/623\$/679\$ (avant taxes) avec un versement initial de 5 000\$ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 2 637\$/1 748\$/1 905\$ pour une obligation totale de 42 560\$/42 380\$/45 740\$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, « éco-prélèvement » (si applicable) et frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire) ainsi que TPS et TVQ en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 30 avril 2012. Modèles illustrés pour référence seulement.

SANTÉ

MOIS DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE

Quand un dentiste délaisse sa fraise pour prévenir la carie

Le Dr Jacques Véronneau, à titre de dentiste, se passionne pour les caries. Il en a même fait sa spécialité. Sauf qu'il n'aime pas utiliser sa fraise: il se consacre plutôt à la prévention. Ses travaux de recherche démontrent qu'il faut s'occuper de la santé dentaire des enfants dès le berceau. Professeur à la faculté de médecine dentaire de l'Université McGill, il tente de changer la culture «curative» des dentistes pour une culture «préventive». Mais le chemin est ardu.

SARA CHAMPAGNE

Le Dr Jacques Véronneau parle de la carie comme d'autres de leur passion pour les voitures ou le hockey. «La carie est une maladie infectieuse, dit-il. On peut la comparer à la tuberculose. Au lieu de regarder les lésions, on devrait chercher à diminuer l'infection. Et il faut s'occuper de la santé dentaire des enfants dès l'âge de 3 mois.»

Dentiste actif et professeur à la faculté de médecine dentaire de l'Université McGill, le Dr Véronneau consacre une partie de sa pratique à tenter de changer la culture dite «curative» des dentistes. «Ce qu'il faut comprendre, explique-t-il, c'est que nous partons tous dans la vie avec une santé buccale adéquate. Mais il faut bien le dire, c'est plus payant pour les dentistes de sortir la roulette, de faire des plombages, des extractions, que de faire de la prévention.»

Selon le Dr Véronneau, il faut arrêter de dire qu'une visite chez le dentiste n'est pas nécessaire avant l'âge de 3 ou 4 ans. Il insiste pour dire qu'il faut s'occuper de la santé dentaire des enfants avant même la première dent de lait. «Dès l'âge de 6 mois, il y



PHOTO SERGIO PEREZ, ARCHIVES REUTERS

À l'heure actuelle, la Régie de l'assurance maladie du Québec couvre les frais des examens et de certaines interventions pour les enfants de 10 ans et moins, mais pas le nettoyage, le détartrage ou l'application de fluorure.

a un risque de contamination, enchaîne-t-il. La contamination peut provenir du doigt qu'on utilise pour nettoyer la bouche de son enfant au lieu d'une débarbouillette propre. Elle peut aussi provenir de la sucette ou de la cuillère qu'on a contaminée en goûtant la nourriture du bébé. Il faut faire de la prévention auprès des mères, mais aussi dans les services de garde.»

À la clinique dentaire de l'Hôpital général de Montréal, le Dr Véronneau enseigne aux futurs dentistes comment examiner la bouche d'un bébé de 3 mois. «C'est simple, explique-t-il: on a qu'à coucher l'enfant sur les genoux de la mère et à s'installer sur une chaise juste en face.» L'examen peut aussi permettre de prélever de la salive et d'en mesurer l'acidité.

La carie, à la fois simple et complexe

Le monde de la carie est à la fois simple et complexe. La carie évolue lorsqu'il y a un déséquilibre des bactéries naturellement présentes dans la bouche; streptocoque (mutant) et lactobacilles. L'infection se développe surtout quand les dents sont exposées à des sucres raffinés, dans un milieu acide.

Il n'y a pas d'âge pour commencer le brossage des dents chez les enfants, mais le plus tôt est le mieux. «Je fais souvent le parallèle avec les cheveux. Il ne viendrait pas à l'idée d'une maman de ne pas laver les cheveux de son bébé. Ça devrait être la même chose pour les dents. Ce qui est important, c'est de n'utiliser qu'une petite quantité de pâte dentifrice, de la taille d'un grain de riz.»

L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec adhère à la vision du Dr Véronneau, bien qu'elle soit controversée du côté des dentistes. «Le Dr Véronneau ne fait pas l'unanimité, mais la prévention est à la base de notre profession. Quand j'ai commencé comme hygiéniste dentaire, il y a 34 ans, le Québec était deuxième au monde pour le nombre de porteurs de prothèses, explique la présidente de l'Ordre,

«Il faut bien le dire, c'est plus payant pour les dentistes de sortir la roulette, de faire des plombages, des extractions, que de faire de la prévention.»

— Le Dr Jacques Véronneau

Johanne Côté. Les gens ne comprenaient pas l'importance d'un nettoyage. Les choses ont changé, et je crois qu'on peut faire davantage en matière de prévention.»

La couverture de la RAMQ

À l'heure actuelle, la Régie de l'assurance maladie du Québec couvre les frais des examens et de certaines interventions pour les enfants de 10 ans et moins, mais pas le nettoyage, le détartrage ou l'application de fluorure. En fait, la loi concernant la couverture dentaire au Québec n'a pas été révisée depuis des décennies. Sans vouloir entrer dans un débat politique, le Dr Véronneau estime qu'on devrait se pencher sur la question. «C'est ahurissant, quand on y pense. Plusieurs études ont démontré que la prévention peut permettre l'économie de millions de dollars à long terme. Ce serait donc une économie pour les parents et les futurs adultes.»

L'Ordre des dentistes du Québec a décliné notre demande d'entrevue, et ce, même en plein mois de la santé buccodentaire, au cours duquel il a lancé une campagne de prévention auprès des ados de 12 à 18 ans.

Ce que paie la RAMQ pour les enfants de moins de 10 ans

- > Un **examen** par année.
- > Examens **d'urgence**.
- > **Radiographies**.
- > **Anesthésie** locale ou générale.
- > Obturations en **amalgame (gris)** pour les dents postérieures.
- > Obturations en **matériau esthétique (blanc)** pour les dents antérieures.
- > **Couronnes** préfabriquées.
- > **Pansements** sédatifs, obturations provisoires visant à réduire la douleur.
- > **Endodontie** (traitement de canal, apexification, pulpectomie, pulpotomie et ouverture d'urgence de la chambre pulpaire).
- > **Extraction** de dents et de racines.

L'abc des belles dents chez bébé

- > Utiliser une **débarbouillette** propre au lieu des doigts pour nettoyer la bouche.
- > Instaurer une **routine préventive** en nettoyant les gencives avec une débarbouillette, par exemple lors du bain.
- > La dernière **nourriture** avant le dodo devrait idéalement être un biberon d'eau, mais s'il s'agit de lait ou de jus, il est conseillé de brosser ou de masser les gencives par la suite.
- > Avant l'apparition des **premières dents**, il est conseillé de commencer le brossage avec une brosse souple. Par la suite, on peut utiliser une petite quantité de dentifrice au fluorure, de la taille d'un grain de riz.
- > La **soie dentaire** n'est pas conseillée parce qu'elle surcharge la routine et peut blesser le jeune enfant si ce n'est pas bien fait.

— Sara Champagne


Une campagne pour les ados


Dans le cadre du Mois de la santé buccodentaire, l'Ordre des dentistes du Québec lance une campagne de sensibilisation intitulée «Une belle bouche, c'est cool», destinée aux jeunes de 12 à 18 ans. Quatre sujets particuliers touchant les jeunes seront abordés en avril: le blanchiment des dents, les bijoux dentaires, les boissons énergisantes et les protecteurs buccaux. — La Presse Canadienne

BOUTIQUE

COURIR

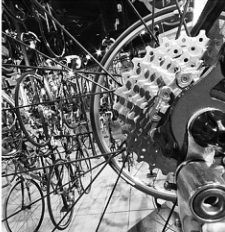
C'est aussi du vélo
et du triathlon!






Chaussures
Vêtements
Équipements
Accessoires

Positionnement sur vélo






4452, rue Saint-Denis, Montréal
Métro Mont-Royal
www.boutiquecourir.com

PROMOTION

XY



SIMON-OLIVIER

FECTEAU

SUIVRE SON

INSTINCT

Consultez notre version en ligne sur kiosque.lapresse.ca

ACTUALITÉS

GRÈVE ÉTUDIANTE

Malgré les apparences, pas de front commun

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Si une sortie publique commune du mouvement étudiant a pu laisser croire que les étudiants sont maintenant unis au sein d'un front commun contre le gouvernement Charest, les différentes associations demeurent dans les faits toujours aussi divisées.

Vendredi, les têtes d'affiche de la grève étudiante étaient réunies pour une conférence de presse à Montréal. Une conférence « historique », puisque c'était la première fois que les fédérations étudiantes et la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) pilaièrent sur leur orgueil et organisaient un événement conjoint, malgré les tensions entre elles.

Mais quelques dizaines de minutes après le début de

l'événement, un communiqué de presse émis par les trois grandes organisations étudiantes a dû être retiré de la Toile et des fils de presse. Pourquoi? L'expression « front commun » contenue dans le titre a fait grincer des dents au sein du mouvement.

« On n'a jamais voté pour ça », a écrit l'une des déléguées au congrès de la CLASSE sur le réseau social Facebook. « Lorsque nous avons vu le communiqué, quelques heures après le vote, plusieurs d'entre nous avons été choqués de lire le titre *front commun*. » La militante en question a refusé d'être identifiée.

Selon Gabriel Nadeau-Dubois, le communiqué laissait croire à « la mise sur pied d'un véritable front commun, ce qui n'était pas exact ». Le visage de la contestation étudiante admet avoir eu « un



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE
Léo Bureau-Blouin de la FECQ et Gabriel Nadeau-Dubois de la CLASSE ont participé à la conférence de presse de vendredi dernier.

malaise » en voyant le terme « front commun » dans le communiqué.

Il refuse toutefois de préciser si le mouvement étudiant forme actuellement un front commun ou pas. « Ça dépend de ce qu'on

entend par front commun », a-t-il affirmé en entrevue. Les organisations se sont entendues sur la nécessité de négocier à trois et de poursuivre la grève. « Sur ces deux points-là, il y a front commun. »

Mathilde Létourneau, bras droit du porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois depuis le début de la grève étudiante, a démissionné quelques heures après la fameuse conférence de presse.

« On a une façon de lutter et de voir la lutte complètement différente », a dit Mme Létourneau en entrevue.

Le lendemain de la conférence de presse, M. Nadeau-Dubois et son équipe ont dû faire face à une motion de blâme de la part de délégués de la CLASSE, a appris *La Presse*. Celle-ci n'a finalement pas été adoptée. Par un vote majoritaire, les délégués lui ont toutefois demandé plus de transparence dans son travail. La CLASSE est la plus radicale des associations étudiantes nationales. Les tensions entre elle et les fédérations étudiantes sont très vives depuis la dernière grève étudiante, en 2005.

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

La paperasse serait une barrière à la poursuite des études

MATHIEU PERREAULT

Un chercheur torontois a réussi à augmenter de 23 % la participation aux études postsecondaires simplement en aidant les parents à remplir une demande de prêts et bourses.

Il s'agit d'un exemple d'« approche culturelle » visant à limiter les barrières aux études postsecondaires. Plusieurs chercheurs pensent que les barrières culturelles sont plus importantes que les obstacles financiers, et qu'il vaut donc mieux investir dans

des approches culturelles plutôt que dans l'aide financière.

Pour son étude, Philip Oreopoulos, économiste à l'Université de Toronto, s'est allié à des économistes des universités Harvard et Stanford, ainsi qu'à 156 bureaux des consultants fiscaux H&R Block. Ces derniers offraient à leurs clients qui avaient un enfant susceptible d'aller au collège ou à l'université de remplir gratuitement une demande d'aide financière aux études, en plus de faire leur déclaration de revenus. Résultat : l'accès aux

études postsecondaires a bondi de 23 %.

« Le simple fait de remplir une demande d'aide financière semble souvent insurmontable pour ceux qui en bénéficient le plus, les pauvres et la classe moyenne basse, dit M. Oreopoulos. Les clients de H&R Block proviennent souvent de ces milieux. Une fois que l'enfant savait qu'il avait droit à une bourse ou à un prêt, s'inscrire devenait plus facile. » L'étude paraîtra d'ici quelques mois dans la revue *Quarterly Journal of Economics*.

L'économiste torontois fait aussi une étude dans des écoles secondaires de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Il bénéficie de trois périodes de classe pour aider tous les élèves à remplir une demande d'admission au collège ou à l'université la plus proche, ainsi qu'une demande d'aide financière, que leurs parents doivent ensuite compléter avec leurs données fiscales. Au Canada anglais, le collège est équivalent à la portion professionnelle du cégep québécois.

Dans leur livre *Nudge*, l'économiste Richard Thaler et le juriste Cass Sunstein citent le cas de la commission scolaire San Marcos, au Texas, qui a réussi à augmenter de 11 % l'accès aux études postsecondaires de ses finissants en les obligeant à remplir une demande d'admission à l'université voisine pour avoir leur diplôme.

Ces résultats sont comparables à l'écart qui existe entre les plus pauvres et les plus riches au Canada. Dans une étude à paraître dans la revue *Children and Youth Services Review*, l'économiste Ross Finnie de l'Université Queen's montre que la différence d'accès aux études postsecondaires entre les enfants de familles gagnant moins de 25 000 \$ par année et de celles gagnant plus de 100 000 \$ par année est de 10 % chez les hommes et de 20 % chez les femmes, si on tient compte de l'éducation.

Ces études ne signifient pas que l'aide financière aux études est inutile, mais plutôt qu'elle doit viser les pauvres et la classe moyenne inférieure – c'est-à-dire qu'elle doit prendre la forme de prêts et bourses plutôt que de droits de scolarité très bas, selon M.M. Oreopoulos et Finnie.

Cuisine aromatique du printemps

Découvrez toutes les recettes simplissimes du duo Chartier/Modat



François CHARTIER
PAPILLES POUR TOUS!
Printemps

Cuisine aromatique du printemps
200 recettes

3^e tome de la collection
Papilles pour tous!

les éditions **ONISSE**
LA PRESSE

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

Titanic Commémoration du naufrage

Cent ans après le *Titanic*, un bateau de croisière a quitté hier la Grande-Bretagne pour New York, avec notamment à son bord des descendants des naufragés. Comme le paquebot de légende, c'est de Southampton que le *Balmoral* a levé l'ancre avec 1309 passagers, dont Mary Beth Crocker Dearing et son mari Tom Dearing (notre photo), exactement le même nombre que ceux qui avaient pris place à bord du *Titanic* le 10 avril 1912. Une cérémonie à la mémoire des victimes sera organisée à bord du *Balmoral*, à l'endroit où gît l'épave, le 14 avril à partir de 23h40, le moment où le navire a heurté l'iceberg. Une autre aura lieu à 2h20 le 15 avril, l'heure à laquelle il a coulé.

— Agence France-Press



PHOTO ALASTAIR GRANT, ASSOCIATED PRESS

VIEUX-QUÉBEC

Couette gourmande
Vivez l'expérience Port-Royal dans une suite De Luxe

à partir de **129\$**
pour 2 personnes
Incluant le petit-déjeuner Gourmand à la Carte et le stationnement

HÔTEL PORT-ROYAL

1.866.417.2777
www.leportroyal.com

Résultats des tirages du : 2012-04-08

4 6 10 D A
♣ ♥ ♦ ♠

banco 01 05 16 18 19
20 25 26 39 42
44 45 48 50 54
55 59 60 61 63

Quintessence 3 258 08 10
4 9263 15 20 31

Astro Jour - Mois - Année - Signe
13 JUIN 58 BÉLIER Extra 2190825

Résultats des tirages du : 2012-04-07

649 02 13 16 27
32 39 44 compl.

Quintessence 09 10 21 18
22 41 45 compl.

Prochain gros lot (approx.) : 3 000 000 \$

4 9 10 10 R
♥ ♥ ♦ ♠

banco 11 12 15 16 22 24 29 32 33 35
37 42 45 46 48 51 54 59 63 66

Quintessence 3 888
4 6683

Astro Jour - Mois - Année - Signe
01 FÉVRIER 85 SCORPION Extra 8999045

\$100 000
FOR LIFE - À VIE

La liberté de rêver année après année!
À gagner, six gros lots
de 100 000 \$ par année à vie!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LE TOUR DU GLOBE

Vatican
Appel à la paix

Benoît XVI a lancé hier pour Pâques un appel à la paix universelle, en particulier en Syrie, condamnant « les discriminations et persécutions des communautés chrétiennes » du Moyen-Orient à l'Afrique. Le pape prononçait son traditionnel message « urbi et orbi » (« à la ville et au monde »), de la loggia de la basilique Saint-Pierre, devant une place presque comble. Benoît XVI semblait en relativement bonne forme, alors qu'il aura 85 ans dans huit jours et qu'il a bravé le marathon épuisant de cérémonies de la semaine sainte.

— AFP



PHOTO OSSERVATORE ROMANO, AP

Nigeria
Attentat contre des chrétiens

Une voiture piégée a explosé sur une route bondée au Nigeria, hier matin, faisant au moins 38 morts à Kaduna, théâtre de longue date des violences religieuses, ethniques et politiques touchant le pays. Deux églises ont été gravement endommagées dans l'explosion survenue alors que les fidèles chrétiens se rassemblaient pour la messe de Pâques. Des témoins ont raconté que le camion bourré d'explosifs aurait tenté de s'introduire dans l'enceinte des églises, mais a été bloqué par des barricades installées dans la rue.

— AP

Haïti 26 morts
dans un accident

Le bilan des victimes d'un accident de la route impliquant un camion, survenu dans une zone rurale d'Haïti, a grimpé à 26 morts. Le camion s'est renversé sur une autoroute majeure, en périphérie de la ville de Petit Goave, dans l'ouest de l'île. Le véhicule était surchargé de passagers, et les marchands transportant leurs produits s'y entassaient. On a aussi rapporté 30 blessés dans cet accident. Les accidents de la route mortels sont monnaie courante en Haïti, où les forces policières appliquent rarement les règlements du Code de la route et plusieurs véhicules circulent avec à leur bord un nombre trop élevé de passagers.

— AP

C'est le printemps, les prix fondent.

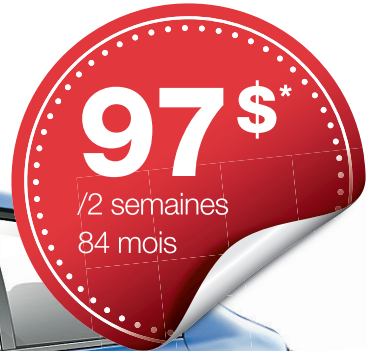


HONDA

Civic DX 2012
16 485 \$

À l'achat

Transport et préparation inclus
Financement à 1,99% à l'achat



Sur la plupart des modèles Accord 2012

0,99%[†] financement à l'achat allant jusqu'à 60 mois.



Remise additionnelle disponible avec le programme **FAITES DE L'AIR!**[†]

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

* Cette offre porte sur la Civic berline DX 2012 manuelle neuve (modèle FB2E2CEX). Offre d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Services Financiers Honda Inc. (SFH). Par exemple, un montant de 16 487 \$ au taux de crédit annuel de 1,99% pour un terme de 84 mois représente 87 \$ aux deux semaines, des frais de crédit de 1 187 \$ pour une obligation totale de 17 654 \$. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation. Le paiement périodique mensuel tient compte du fait que les taxes sur le prix total du véhicule sont payées au moment de la livraison. Le taux de 0,99% à l'achat est applicable sur les Accord 2012 (sauf le modèle Crosstour). Par exemple, un montant de 20 000 \$ à l'achat financé à 0,99% sur 60 mois donne des mensualités de 341,79 \$, des frais de crédit de 307,40 \$, pour une obligation totale de 20 507,40 \$. Aucun acompte requis. † Une initiative de l'AQCPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds Vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut, vendre ou louer à prix mondé. Offres validées seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et validées sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

MONDE

La Presse chez les Druzes, dans le Golan occupé par Israël

La fidélité au régime Assad



PHOTO AMMAR AWAD, REUTERS

Une Druze du Golan embrasse son fils, étudiant en Syrie, qui vient de franchir la frontière pour rentrer à la maison, le temps d'un congé scolaire.

Petite minorité religieuse, les Druzes du Golan s'identifient à la Syrie. Dans ce territoire annexé par Israël en 1981, les soulèvements en Syrie divisent la petite communauté. Un grand nombre appuie Bashar al-Assad. Ceux qui s'y opposent se sentent exclus.

JANIE GOSSELIN

MAJDAL SHAMS, Golan — Au cœur de Majdal Shams, dans le Golan, une trentaine d'hommes sont réunis pour un rassemblement en faveur de Bashar al-Assad. Salman Ayyoub défend avec passion le président syrien. « Assad est très bon. Ce qu'il fait pour la Syrie est bien. Il ne tue personne », martèle le pharmacien.

« La Syrie est mon pays, je suis Syrien. Ma famille s'est battue dans des guerres pour

défendre la Syrie », ajoute l'homme de 51 ans.

Comme la plupart des habitants de son village, ses cartes d'identité indiquent une « nationalité indéfinie ». Mais le sentiment d'appartenance à la Syrie reste fort pour les 20 000 habitants des villages druzes du Golan, conquis par Israël en 1967 et annexé en 1981, dans un geste non reconnu internationalement. La majorité d'entre eux ont refusé la nationalité israélienne. Plus de 19 000 colons israéliens

vivent également dans la région.

Techniquement, Majdal Shams est à environ une heure de voiture de Damas. Une clôture double au pied du village sépare le Golan d'une zone tampon de l'ONU. Outre des étudiants, invités à s'éduquer gratuitement dans la capitale syrienne, peu de gens sont autorisés à traverser de l'autre côté.

Depuis le début du soulèvement syrien il y a plus d'un an, la population est divisée. L'appui au président Bashar al-Assad reste fort – et même majoritaire, selon plusieurs –, malgré la condamnation par plusieurs pays, dont le Canada, pour les violences qui ont coûté la vie à plus de 9000 personnes depuis mars 2011.

« Nous soutenons Assad et notre peuple dans leur lutte

Les mensonges d'une campagne

Mitt Romney et, dans une moindre mesure, Barack Obama manipulent les faits



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

Barack Obama a orchestré une prise de contrôle du système de santé américain par le gouvernement fédéral.

Il a passé la première année de son mandat à s'excuser des fautes des États-Unis à l'étranger plutôt que de se concentrer sur l'économie.

Il est le seul président à avoir réduit de 500 milliards de dollars le budget du programme d'assurance maladie Medicare pour les personnes âgées.

Il a promis que son plan de relance économique ferait passer le taux de chômage sous la barre des 8 %.

Ces quatre assertions font partie du discours habituel de Mitt Romney, le favori républicain dans la course à la Maison-Blanche. Elles ont en commun d'être fausses, selon les sites internet et les journalistes américains spécialisés dans la vérification des faits (*fact checking*).

Politifact.com, ce projet de *St. Petersburg Times* devenu une référence en la matière, a même qualifié de « mensonge de l'année » en 2010 cette idée selon laquelle le gouvernement a pris le contrôle du système de santé américain sous Barack Obama.

Comme l'a de nouveau expliqué l'Associated Press la semaine dernière après un discours de Mitt Romney, la réforme promulguée par le président démocrate préserve la place centrale de l'industrie privée de l'assurance dans le système de santé américain et évite un système public à payeur unique à la canadienne. En fait, précise l'AP, cette réforme est calquée sur celle que Romney a signée en tant que gouverneur du Massachusetts.



PHOTO JIM WATSON, AGENCE FRANCE-PRESSE

Mitt Romney, probable candidat républicain à la présidentielle de novembre, a commis le « mensonge de l'année » à propos du système de santé.

Mais le prétendant républicain à la Maison-Blanche ne semble pas être prêt de laisser tomber le mantra républicain sur l'« Obamacare ». Il n'est évidemment pas le premier politicien à déformer les faits et à maltraiter la vérité. Barack Obama a lui-même fourni la preuve la semaine dernière en déclarant que « la Cour suprême ne prendra pas une décision inouïe et sans précédent qui consisterait à bloquer une loi (la réforme de la santé) qui a été adoptée par une forte majorité d'un Congrès élu démocratiquement ».

En vérité, depuis l'arrêt Madison contre Marbury, rendu en 1803, la Cour suprême des États-Unis a invalidé plusieurs lois adoptées par le Congrès américain. Et, n'en déplaise au président, sa réforme de la santé a été

adoptée par une courte majorité du Congrès.

Barack Obama, à sa décharge, n'a pas tenté de défendre sa déclaration fautive et d'autant plus étonnante qu'elle venait d'un ancien professeur de droit constitutionnel. Dès le lendemain, il a choisi des mots plus nuancés pour exprimer sa pensée. Et il ne devrait pas se faire prendre à nouveau en défaut sur cette question.

Un thème de campagne

Romney, lui, ne semble pas avoir la même gêne à répéter des faussetés qui ont été relevées à maintes reprises par les *fact checkers* de la presse américaine. Il continue ainsi à prétendre que la reprise économique actuelle est la plus faible que les États-Unis aient connue depuis la Grande Dépression,

ce qui serait vrai si les reprises de 1980 et 2001 n'avaient pas encore été plus lentes.

Et il maintient encore aujourd'hui que l'abrogation de l'« Obamacare » permettrait au gouvernement d'économiser près de 100 milliards de dollars par année, une assertion qualifiée de « fausse » par Politifact. Selon le site, l'élimination de la réforme de la santé contribuerait en fait à la hausse du déficit.

Ce ne sont là que quelques exemples des déclarations les plus douteuses ou mensongères de Mitt Romney. Quiconque ayant un brin de recul ne peut qu'être étonné par les libertés que ce dernier prend avec la vérité dans ses discours. Le sujet est d'ailleurs en passe de devenir un des thèmes de la course à la Maison-Blanche.

« Mitt Romney est en train de se créer un problème de type Mirlande Wilson », a écrit la semaine dernière le chroniqueur du *Washington Post* Dana Milbank, en faisant allusion à cette femme du Maryland qui a prétendu faussement détenir un ticket de loto valant 218 millions de dollars.

L'équipe électorale de Barack Obama a entrepris de son côté la diffusion sur l'internet d'une série de pubs intitulée « Mitt Romney contre la vérité », juxtaposant les déclarations du républicain avec celles du président. Le camp Romney tentera peut-être de lui rendre la pareille en utilisant des déclarations douteuses ou mensongères du président. Mais il risquerait fort d'être perdant à ce petit jeu.

Parti républicain Romney probable candidat

Newt Gingrich, l'ancien président de la Chambre des représentants, loin au troisième rang dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre, a estimé hier que son rival Mitt Romney, le favori, sera le probable opposant à Barack Obama.

« S'il obtient les 1144 délégués – nombre nécessaire pour obtenir l'investiture – je le soutiendrai et ferai tout ce que je peux cet automne pour l'aider à battre Obama », a-t-il déclaré au réseau Fox News.

À ce jour M. Romney a remporté 655 délégués contre 272 pour Rick Santorum, qui arrive à la seconde place, et 140 pour Newt Gingrich, selon le site RealClearPolitics.com. L'establishment du Parti républicain, qui refuse de voir ses candidats se déchirer davantage, accentue la pression pour un retrait de M. Santorum, chrétien ultraconservateur.

— Agence France-Presse

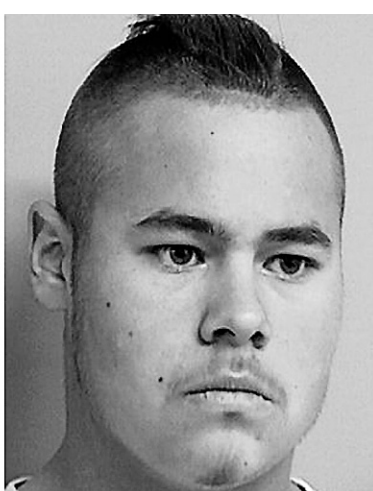
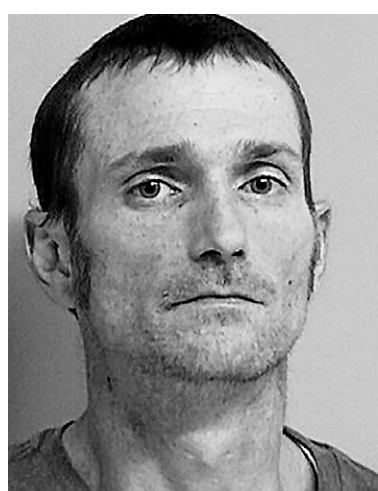


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE/POLICE DE TULSA

Tuerie en Oklahoma Arrestations

Deux hommes blancs soupçonnés d'avoir tué vendredi trois Noirs à Tulsa, en Oklahoma, ont été arrêtés, la police enquêtant sur la possibilité qu'il s'agisse d'un crime raciste, sans exclure d'autres pistes. Les deux suspects sont âgés de 19 et 32 ans. Leur arrestation a suivi une vaste chasse à l'homme à laquelle a participé le FBI. La police fédérale américaine.

— Agence France-Presse

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Ménage du printemps



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

Signe indéniable de la popularité du vélo à Montréal: les pistes cyclables ont droit à leurs bouchons de circulation... et du coup, à leurs propres conflits entre usagers.

Certes, Montréal étend peu à peu le réseau depuis 2005. La Ville a déroulé de nécessaires prolongements, de nouvelles pistes et bandes cyclables ainsi qu'un important lien au centre-ville, si bien que le réseau est plus accueillant que jamais.

Mais parallèlement – et en partie conséquemment – le nombre de cyclistes a bondi. Il y a de plus en plus de navetteurs sur deux roues, mais aussi un nombre grandissant de cyclistes occasionnels et d'adeptes du BIXI.

Résultat: l'affluence des pistes cyclables a grimpé d'au moins 35% de 2008 à 2010, selon une étude de l'Université McGill. Ce qui ne surprendra aucun cycliste: la bande cyclable à sens unique Saint-Urbain est empruntée par 500 000 vélos par année, l'axe nord-sud (Christophe-Colomb – Berri) en voit défilé 900 000 et la piste de Maisonnette, plus d'un million...

Mais cette popularité a son revers: elle sature le réseau. Ce qui génère deux fâcheuses conséquences.

D'abord, elle crée un effet d'engorgement, qui se traduit par d'inévitables conflits. Et pas qu'entre cyclistes, puisque scooters, patineurs, marcheurs et coureurs s'entassent aussi sur ce réseau déjà à capacité.

Ensuite, elle crée un effet de débordement. Un nombre croissant de cyclistes choisit de rouler ailleurs, une portion n'hésitant plus à emprunter les trottoirs, les voies réservées et les rues à sens inverse, créant, là encore, des tensions avec les piétons et les automobilistes.

Bref, on se retrouve avec des usagers du réseau routier qui ne sont pas à leur place sur le réseau cyclable, et des cyclistes qui ne sont pas à leur place sur le réseau routier.

Un grand ménage du printemps s'impose donc. Comme l'a d'ailleurs conclu il y a quelques jours une commission du conseil municipal qui s'est penchée sur la question du partage du réseau cyclable.

Les élus ont ainsi dressé une liste de ce qui a sa place sur les pistes cyclables (vélos, vélos à assistance électrique et patins à roulettes), excluant du coup marcheurs et coureurs. Ils ont recommandé la tenue d'un projet pilote pour les fauteuils roulants. Et ils ont demandé qu'on expulse les imposants scooters électriques des pistes, avec raison.

Abordant leur mandat de manière large, les conseillers ont même osé s'aventurer en dehors du réseau. Ils ont recommandé que les cyclistes aient accès aux voies réservées aux autobus et qu'ils puissent rouler à contresens dans les rues à sens unique.

Des conclusions fort pertinentes... qui souffrent toutefois d'un absent: les devoirs liés à ces droits. Car cette préséance accordée aux cyclistes sur le réseau cyclable et ces nouvelles incursions dans le réseau routier doivent s'accompagner d'un strict respect des règles, des feux de circulation et de l'interdiction de rouler sur les trottoirs.

Un ménage s'impose certes, mais chacun doit y participer.

ACCOUCHER PREND DEUX HEURES DE PLUS QU'IL Y A 50 ANS...



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

LE BLOGUE > QUEL AVENIR POUR MONTRÉAL?



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

QUATRE GRANDS CHANTIERS

Le mécène et homme d'affaires Alexandre Taillefer propose quatre idées pour mettre en valeur la métropole. D'abord, relier la Rive-Sud à Montréal intelligemment et en beauté. Puis, faciliter l'accès au poumon de Montréal qu'est le mont Royal. Également, affirmer notre statut de première ville hivernale d'Amérique. Finalement, mettre en valeur et augmenter le fantastique patrimoine que constitue notre art public.

Lisez le billet d'Alexandre Taillefer et réagissez sur www.lapresse.ca/avenirmtl

Après le PIB, le BNB!



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Peut-on mesurer le bonheur? Il est certainement difficile de prendre au sérieux une telle idée. Mais ça n'a pas empêché l'ONU de commanditer un rapport sur le sujet, lequel a été déposé et débattu lors d'une conférence internationale tenue, cette semaine, à New York.

En fait, l'idée de mesurer le bonheur et de créer ainsi un nouvel indice, celui du Bonheur National Brut (BNB), flotte dans l'air depuis les années 70. Elle a initialement été proposée par le Bhoutan, petit pays asiatique apparemment heureux sans être riche... Depuis, l'idée

Pour l'heure, on sera heureux (!) d'apprendre que, dans l'échelle du bonheur, le Canada arrive en cinquième place, après... le Danemark, la Norvège, la Finlande et les Pays-Bas.

Évidemment.

On aura compris que, fidèle à elle-même, l'ONU voit le bonheur à gauche. Elle accueille avec contentement les critiques du capitalisme – désespérément convenues – que contient le rapport. Ainsi que la suggestion de «définir un nouveau paradigme économique», ce qui veut dire exactement ce que ça veut dire!

Pas de problème. Cependant, l'idée sous-jacente que l'État puisse promouvoir ou même créer le bonheur est plus difficile à avaler.

L'État et/ou l'entreprise peuvent agir de façon à promouvoir et créer des conditions de vie décentes à tous points de vue, sans lesquelles il est difficile d'imaginer qu'un être humain puisse vivre dans la félicité. Cela relève largement de l'économie (et revoilà le bon vieux PIB), mais pas seulement. La santé et l'éducation, par exemple, sont également importantes (ce que l'IDH mesure déjà assez bien).

Mais le bonheur?

Il s'agit d'un sentiment personnel et subjectif, extrêmement variable d'un individu à un autre dans une même société, qu'il n'est pas évident de transformer en mesure collective et objective. Et moins évident encore de promouvoir, planifier, «fabriquer». C'est probablement la Déclaration d'indépendance des États-Unis qui, dès 1776, a le mieux traité cette question sous l'angle collectif en instituant un «droit inaliénable à la recherche du bonheur» que possèdent tous les citoyens.

Ce droit étant établi et protégé, la quête elle-même relèvera toujours de la responsabilité de chacun.

CONJONCTURE

Le chemin moins fréquenté

Les revenus de l'État tirés du boom des ressources devraient servir à réduire la dette du Québec



MARTIN COITEUX

L'auteur est professeur au service de l'enseignement des affaires internationales à HEC Montréal.

Il est fascinant de voir la vitesse à laquelle l'économie du Québec est en train de changer.

Il y a 10 ans, les investissements en immobilisations du secteur minier ne représentaient qu'une fraction de ceux du secteur manufacturier. En 2012, les sociétés minières devraient investir au Québec presque autant à ce chapitre que l'ensemble des entreprises manufacturières. Les emplois hautement rémunérés sont en train de migrer loin de la frontière américaine pour s'établir près des voies ferrées menant aux ports de la Côte-Nord, d'où partent les navires en direction de la Chine.

Toute fascinante qu'elle soit, cette transformation est également source d'inquiétudes. On se demande bien ce qu'il adviendra d'un secteur manufacturier se rétrécissant dans l'indifférence générale. On se demande aussi si la classe politique qui s'est réveillée tardivement à la montée du secteur minier aura les bons réflexes. À cet égard, trois dangers nous guettent tout particulièrement.

Le premier réside dans l'application des recettes traditionnelles coûteuses pour les contribuables, comme la vente de l'électricité à un prix inférieur

à son coût marginal. Le Plan Nord est encore jeune, mais il importe que le gouvernement précise s'il a l'intention d'appliquer aux sociétés minières le modèle qu'il applique déjà aux alumineries. Si tel est le cas, il faudra conclure que le Québec a décidé d'augmenter encore davantage ses subventions aux entreprises, alors qu'il se distingue pourtant déjà à cet égard comme champion toutes catégories des provinces canadiennes, sans pour autant obtenir de résultats probants en termes de richesse relative.

Le second danger réside dans la tentation de voir dans les mines la poule aux œufs d'or qu'elles ne sont que très partiel-

Le danger réside dans la tentation de voir dans les mines la poule aux œufs d'or qu'elles ne sont que très partiellement.

lement. Pour l'instant, le boom minier du Nord est surtout une affaire de minerai de fer. Depuis 2003, le prix de ce minerai a été multiplié par quatre sous l'effet de la demande apparemment insatiable de la sidérurgie chinoise. Il ne faudrait pas un énorme ralentissement de la construction en Chine pour que ce prix subisse une correction. La correction n'a pas besoin d'être spectaculaire pour que les intentions d'investissement des sociétés minières actives au Québec soient revues à la baisse.

Le coût marginal d'une tonne de fer québécois livré en Chine est pratiquement le double de celui d'une tonne extraite en Australie. Il y a peut-être une rente à aller chercher dans l'exploitation du fer québécois, mais celle-ci est moins élevée et plus incertaine à moyen terme que ne le laissent supposer les discours de nos politiciens.

Le troisième danger réside dans la propension bien québécoise à mettre bien plus d'accent sur la redistribution de la richesse que sur sa création. Le gouvernement qui a haussé le taux des redevances tout comme l'opposition péquiste qui le pousse à les hausser davantage font bien peu de cas du caractère non renouvelable de la ressource. Dans un Québec lourdement endetté et dont le secteur manufacturier est en déclin, la rente liée aux ressources ne devrait pas, pour le temps incertain au cours duquel elle durera, servir à financer les dépenses courantes ou de nouvelles promesses électorales. Elle devrait plutôt financer une réduction de la dette ou encore une réduction des taxes nuisant à la compétitivité des entreprises québécoises.

En somme, la classe politique québécoise devrait, pour une fois, mettre ses vieux réflexes au rancart. La transformation de l'économie québécoise liée au boom des ressources lui donne l'occasion d'essayer le chemin plus prometteur et par elle moins souvent fréquenté de l'analyse rationnelle des coûts et bénéfiques.

a cheminé. L'ONU lui a pavé la voie en adoptant, l'an dernier, une résolution à l'effet que le Produit Intérieur Brut (PIB) ne «reflète pas de façon adéquate le bonheur et le bien-être de la population».

Évidemment.

Le PIB est un indice strictement économique qui ne prétend pas quantifier la joie de vivre... Aussi, le *World Happiness Report* préparé par le Earth Institute propose de s'intéresser davantage au bonheur. Le BNB irait donc au-delà du PIB. Et même au-delà de l'IDH, l'Indice de Développement Humain également géré par l'ONU, qui tient compte non seulement de la prospérité, mais aussi d'autres facteurs tels l'espérance de vie et le niveau d'éducation.

L'idée que l'État puisse promouvoir ou même créer le bonheur est irréaliste.

À BIEN Y PENSER

Il est tout à fait légitime que le transgenre lutte pour être reconnu comme une femme à part entière au concours Miss Canada. Mais je me demande où s'en va ce type de compétition lorsque les concurrentes sont remodelées au prix de multiples chirurgies faciales et sur tout le corps. Qu'est-ce qu'on cherche à mettre en évidence? La beauté féminine ou le savoir-faire du chirurgien?

— Sonia Verreault, ingénieure

DÉBATS

Étudiants : le début de la fin



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Les trois associations étudiantes ont rejeté en bloc les ouvertures du gouvernement Charest sur le financement des études. Le gouvernement donnera-t-il un nouvel élan au mouvement d'opposition aux droits de scolarité avec ses propositions trop modestes et le maintien de son refus de négocier?

La grève étudiante n'est pas une grève.

C'est plutôt le contraire qui est en train de se produire. Ces initiatives gouvernementales risquent plutôt de contribuer à un essoufflement dont les symptômes se multiplient, comme les dissensions entre associations étudiantes, l'éparpillement grandissant des moyens d'action, et l'approche du moment où les semestres seront compromis.

Trop souvent, on a commis l'erreur de traiter la protestation étudiante comme si c'était un conflit de relations de travail. D'où les appels des étudiants et de ceux qui les appuient pour que le gouvernement Charest accepte de négocier.

La grève étudiante n'est pas une grève. Elle ne bloque pas la production, elle ne paralyse pas un employeur. Il s'agit plus simplement d'un boycottage des cours qui ne menace personne et qui ne pénalise personne, sauf les étudiants eux-mêmes.

Les trois associations étudiantes ne sont pas des syndicats. Elles ne s'entendent pas entre elles. Leurs mandats – souvent obtenus avec des votes à main levée – sont flous. Et leur représentativité est limitée, comme le montre le fait que 60% des étudiants ne sont pas en grève. Et cette structure relativement informe n'a pas de pérennité. Si on se fie au passé, un grand nombre de ceux qui dénoncent les hausses aujourd'hui les approuveront dans quelques années.

Quant aux enjeux, il ne s'agit pas d'une convention collective. Il y a plein de choses qui se chevauchent dans la lutte des étudiants. À un premier niveau, un pas-dans-ma-cour contre la hausse. Ensuite, un débat plus large, mais confus, sur l'accessibilité. Mais qui se déroule dans un contexte préélectoral partisan. Et qui sert de véhicule à un débat, plus symbolique et plus émotif, sur le modèle québécois et ses acquis.

Si le gouvernement négociait, il négocierait quoi? La «marchandisation» de l'éducation? Le principe sacré du gel? L'accès aux études supérieures? Et avec quoi? Avec les associations étudiantes? Avec les parents qui paieront une grosse partie de la note? Rappelons que la hausse des droits de scolarité est une initiative d'un gouvernement élu, contenue dans un budget adopté par l'Assemblée nationale, une idée appuyée par deux des trois principaux partis politiques et par plus de 60% des citoyens.

Ce que le gouvernement pouvait faire devant ce mouvement social significatif, c'est de décoder et de comprendre. D'écarter les arguments absolument sans fondement sur l'impact de ces hausses sur les plus démunis. Mais de répondre aux problèmes concrets soulevés par les étudiants, notamment le fardeau de ceux qui ne sont ni pauvres ni à l'aise. Est-ce trop peu? La hausse des droits n'a rien de dramatique. Les problèmes qu'elle provoque sont de petits problèmes. Ça prend des petites solutions ciblées.

Les deux mesures proposées par les ministres Raymond Bachand et Line Beauchamp répondent à ces problèmes concrets. En relevant le seuil du revenu familial qui donne droit à un prêt et en relaxant les critères de la contribution parentale, le gouvernement augmente l'accès aux prêts, mais réduit aussi d'importants irritants bureaucratiques.

Le remboursement proportionnel au revenu module le remboursement en fonction du salaire à la fin des études, mais réduit aussi le fardeau de la dette de ceux dont le cheminement universitaire ne mène pas au pactole. C'est un authentique mécanisme de redistribution que les étudiants auraient dû applaudir.

Le gouvernement Charest, déjà gagnant dans l'opinion publique, risque de l'être davantage avec ces initiatives, surtout que le rejet un peu rapide par les étudiants risque d'être perçu comme un manque d'ouverture qui les isolera davantage.

À VOTRE TOUR



Gilles Losier et son fils.

PHOTO FOURNIE PAR GILLES LOSIER

La république de bananes, c'est ici!

Mon fils de 7 ans a été soigné beaucoup plus rapidement et efficacement à Punta Cana qu'il ne l'aurait été au Québec

GILLES LOSIER

L'auteur réside à Saint-Basile-le-Grand.

Avec ma conjointe et mes deux enfants, j'ai passé les vacances scolaires en République dominicaine, dans la région de Punta Cana. En ce dimanche matin, nous devons consulter un médecin sur place pour notre fils de 7 ans, après deux jours de toux et de forte fièvre.

On trouve une clinique médicale sur notre site. Vers 7h45, je téléphone à la clinique. Dans un anglais impeccable, une personne me pose quelques questions sur l'état de santé de mon fils. Je n'ai réalisé que plus tard que c'était le médecin!

À la clinique, nous sommes reçus par le médecin après 5 minutes d'attente. Son diagnostic: deux infections distinctes potentielles. Il faut se rendre à l'hôpital dans un village à 25 minutes de notre hôtel.

Nous joignons notre compagnie d'assurances qui règle la note à la clinique. Et lisez bien ceci: avant même notre départ, le représentant de l'assureur s'appropriait à appeler l'hôpital afin de pré-autoriser notre arrivée en plus de régler les formalités et les modalités de paiement. J'ai presque eu un vertige!

On nous organise le transport immédiatement. Nous sommes emmenés dans un taxi-ambulance à l'hôpital. Même malade, mon fils était impressionné!

Sur place, le temps de remplir

quelques papiers, mon fils faisait déjà l'objet d'une évaluation. La salle était d'une simplicité désarmante qui nous rappelle que nous sommes bien en République dominicaine. C'est bien le seul moment où je me suis senti dans une république de bananes.

Quelques minutes plus tard, la pédiatre de l'urgence est arrivée. Son évaluation complétée, elle nous indique qu'elle veut procéder à des analyses de sang et d'urine afin de confirmer son diagnostic. Elle reviendra nous voir avec les résultats. Quelques instants plus tard, l'infirmière vient faire les prélèvements.

Même malade, mon fils était impressionné!

Après seulement 30 minutes d'attente, le médecin vient nous voir avec les résultats. Plus de peur que de mal: légère infection à la gorge et début de déshydratation. Le temps de sélectionner les médicaments, nous étions dans son bureau afin d'écouter les posologies à suivre. Nous sommes sortis avec des vrais médicaments, et non une prescription!

Lorsque je me suis présenté à la réception pour clore le dossier, un préposé dans la vingtaine, qui parlait le français et l'anglais de façon impeccable, était déjà en communication avec

ma compagnie d'assurances. De retour à l'hôtel, nos amis étaient surpris de nous voir revenir à peine deux heures et demie après notre départ pour l'hôpital.

Sur le chemin du retour, je réfléchissais à mes deux derniers contacts avec notre système de santé québécois. À la mi-février, ma fille de 10 ans avait été malade un dimanche matin. La clinique sans rendez-vous de Beloeil ouvre à 9h. Dès 7h30, pour m'assurer d'une place, je me retrouve en ligne dehors à -5 degrés. Une fois à l'intérieur, la dame au comptoir indique qu'elle prend les 35 premières personnes. J'étais 38^e. Derrière moi, il y avait au moins 50 personnes. La veille, nous avions essayé d'avoir un rendez-vous à notre clinique de Saint-Basile-le-Grand. Malheureusement, il n'y avait plus de place, nous avions téléphoné trop tard!

Quand je constate comment nous avons été si bien traités en République dominicaine, je me dis que c'est nous qui vivons, au Québec, dans une république de bananes. Je souhaite vivement que nous puissions avoir droit à des services dignes des taxes que nous payons.

À ceux qui osent me dire que notre système de santé est gratuit, je les invite à constater la part du budget provincial consacrée à la santé: 43% des dépenses de l'État. Ce n'est jamais agréable d'être malade, mais il est préférable que cela arrive à l'extérieur de notre pays que chez nous!

Un cancer doublement angoissant

SYLVIE POIRIER

L'auteure est propriétaire d'une agence de placement en soins infirmiers depuis 10 ans.

Je fais partie de la classe des travailleurs n'ayant droit à aucune aide gouvernementale. Possédant une entreprise de service dans le secteur médical, je n'ai bénéficié d'aucune subvention pour son exploitation.

J'ai tenu cette entreprise à bout de bras pendant 10 ans. J'ai puisé dans mes économies afin de maintenir en vie cette entreprise. J'ai utilisé ma créativité pour créer mon propre emploi et cette entreprise en a quand même créé des dizaines d'autres.

J'ai aidé des infirmières monoparentales à obtenir un emploi qui leur permettait de subvenir aux besoins de leur famille, sans avoir à travailler une fin de semaine sur deux ou deux quarts de travail sur trois. J'ai aidé des infirmières retraitées à revenir sur le marché du travail parce que leurs revenus de retraite ne leur permettaient pas de jouir d'une retraite décente. J'ai aidé de nouvelles infirmières à acquérir une expérience de travail malgré leur angoisse de commencer une carrière dans le secteur de la santé.

Maintenant, c'est moi qui suis dans la mire de la maladie. Depuis novembre 2011, le cancer est entré dans ma vie sournoisement, sans avertissement ou

presque. Aujourd'hui, je me relève d'une troisième opération en deux mois pour un cancer du sein. Il faut faire le deuil d'une santé exemplaire, sans compter les répercussions sur notre entourage.

Mais savez-vous ce que représente ce parcours digne des plus grosses montagnes russes? D'innombrables rendez-vous dans les hôpitaux, CLSC, cabinets de médecins, etc. Or, lorsque nous sommes l'unique gestionnaire d'une micro-entreprise, on en arrive à la conclusion qu'on doit fermer cette entreprise, qui n'est pas gérable dans de telles conditions. On vit alors un autre deuil.

Nous n'avons droit à aucune prestation de maladie gouvernementale, car nous sommes des «propriétaires d'entreprises».

Mais qu'en est-il de nos besoins financiers? Nous n'avons droit à aucune prestation de maladie gouvernementale, car nous sommes des «propriétaires d'entreprises». Comme nous n'avons pas de fonds de pension, faute de moyens. La majorité de nos gains, nous les investissons dans des REER, pour essayer d'avoir une retraite décente. Alors, quand vient le temps de souscrire à une

assurance-invalidité privée, il ne reste plus grand-chose.

Bref, on se retrouve sans revenus. Donc, entre les chirurgies et le début des traitements, on essaie de trouver des solutions à nos problèmes financiers. Alors qu'on devrait se concentrer sur notre guérison, nous sommes rongés par l'angoisse de subvenir à nos besoins. Par chance, je suis en couple et mon conjoint jouit d'un excellent salaire. Mais aujourd'hui, vivre avec un seul salaire tient du miracle. Lorsque tu as trois enfants, une maison, deux voitures, il ne reste plus grand-chose.

J'ai payé mes taxes toute ma vie en tant que salariée et entrepreneure. Je n'ai jamais failli à mes responsabilités comme citoyenne contribuable, et aujourd'hui, alors que je devrais me concentrer à recouvrer la santé, je jongle avec la possibilité de travailler entre deux traitements. Et quel employeur voudra d'une femme à la santé hypothéquée?

Alors M. Harper, je demande à votre gouvernement de revoir le régime d'assurance emploi et d'évaluer la condition de tous les travailleurs, peu importe leur catégorie, pourvu qu'ils aient contribué à la société. Tout ce que nous voulons c'est pouvoir traverser, sans trop de dommages, une période que nous n'avons jamais souhaitée. Nous voulons simplement guérir et recommencer à contribuer de nouveau à la productivité de ce pays!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Bénédictine dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

